



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

LUNDI 19 DÉCEMBRE 2022 - N° 1246 - 52^e ANNÉE - 4,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Paupérisation

Le constat est accablant pour le président de la République : malgré les actions mises en œuvre pour lutter contre la pauvreté, le nombre de pauvres ne parvient pas à diminuer. Il aurait même tendance à augmenter pour frôler aujourd'hui les neuf millions de personnes. Sans compter que leur situation tend à se dégrader et que cela pourrait empirer dans le contexte actuel de hausse des prix.

Cet échec s'explique d'abord par le principe qui fonde la politique gouvernementale selon lequel seuls le retour à l'emploi et une formation adaptée aux besoins de l'économie pourraient permettre de sortir de la précarité. Or, les salaires ne sont pas à la hauteur : l'explosion du nombre de travailleurs pauvres en atteste. Il s'explique ensuite par l'absence d'efficacité des mesures d'accompagnement adoptées et les aides en nature distribuées, lesquelles n'ont aucune incidence pécuniaire directe. Il s'explique, enfin, par un manque de cohérence manifeste : depuis plusieurs décennies, les gouvernements se défilent de leurs responsabilités sur les associations humanitaires en partie financées par l'impôt (les dons étant déductibles) sans que le gouvernement ait son mot à dire.

Dans ce contexte, les associations, à l'image des banques alimentaires, tirent la sonnette d'alarme : la hausse des prix de l'électricité, du gaz et des carburants qui leur permettent de stocker les produits frais et de les transporter pèsent gravement sur leur budget au détriment du nombre de repas distribués.

Seul un changement de paradigme économique permettra de lutter efficacement contre cette paupérisation rampante.



© PICKPIC

Tempête sur les réseaux sociaux

La Silicon Valley est dans la tempête. Facebook, Twitter et Google licencient, Apple tente de retenir son personnel. Les Chinois sont aux aguets.

Sale temps pour les demi-dieux de la mondialisation heureuse : Mark Zuckerberg vient de supprimer 11 000 postes chez Meta (Facebook) et Elon Musk a improvisé chez Twitter des purges qui s'ajoutent à une grosse vague de départs volontaires. Apple

enregistre depuis 2020 une vague de démissions sans précédent, que de phénoménales augmentations de salaire ne parviennent pas à endiguer.

Ebranlés par les conséquences de la pandémie et par la hausse des prix de l'énergie, les géants du numérique

ont accumulé les erreurs stratégiques et les projets pharaoniques. Comme un malheur ne vient jamais seul, la bulle financière est en train d'éclater et les géants chinois – Ali Baba, Huawei, Xiaomi – se lèchent les babines. L'article de Guillaume Villers en page 5.

Le comte de Paris à Alger

En décembre 1942 à Alger, le chef de la Maison de France se présente en arbitre et modérateur de la Résistance.

Après le débarquement américain sur les côtes algériennes, de nombreux Français de diverses tendances estiment que le comte de Paris peut jouer un rôle modérateur entre gaullistes et partisans du général Giraud. Bien préparée, la venue du chef de la Maison de France à Alger suscite de nombreuses sympa-

thies dans les milieux politiques et militaires comme dans les trois communautés religieuses et dans la franc-maçonnerie. Mais le comte de Paris rencontrera l'hostilité, facilement surmontable, des maurrassiens et se heurtera au refus, décisif, des Américains... L'article de François-Marie Fleutot en page 11.

Dans ce numéro :

Page 2 : La droite d'Éric Ciotti.

Page 8 : Une Chine insoumise.

Page 9 : La guerre de la drogue.

Page 12 : Stéphane Rozès.

Page 15 : Les 90 ans d'*Esprit*.

Page 17 : L'Histoire de France de Philippe Delorme.

Page 20 : Éditorial :
Leurs systèmes de corruption.

Du mou dans la gâchette

Le parti-croupion de l'oligarchie, qui ose s'intituler « Les Républicains », a choisi Éric Ciotti comme président. L'homme passe pour un représentant de la droite dure. Avec Nicolas Sarkozy puis sans lui, il a pourtant accepté tous les reniements de ceux qui ont, sans vergogne, liquidé le gaullisme.

Quand on n'a pas d'idées, on brandit ses valeurs. Sans préciser qu'il s'agit des valeurs boursières car les principes de la République sont régulièrement piétinés par Les Républicains. La liberté, pour eux, c'est celle du renard libre dans le poulailler libre. L'égalité leur fait songer avec effroi à la Corée du Nord. Et ils vivent la fraternité à la manière des Tontons flingueurs.

Pudiquement désignée comme une élection interne, la séance de bourre-pif qui s'est terminée par la victoire aux points d'Éric le Niçois contre l'homme de l'Ouest, Bruno Retailleau, n'est que le premier round de la compétition pour la présidentielle.

Bien sûr, le Niçois dit qu'il a le parti à sa pogne. Mais son incontestable victoire du 11 décembre (53,7 % des suffrages) n'est pas triomphale, et les candidats mis au tapis relèvent déjà la tête. Aurélien Pradié, le demi-sel battu au premier tour, se proclame faiseur de roitelet parce qu'il a invité ses partisans à voter pour Éric Ciotti. Bruno Retailleau reste maître de son bastion sénatorial et va continuer de peser dans la vie du parti.

Dans cette affaire, les chefs de clan ne travaillent pas pour eux. Le Niçois, qui fut longtemps Première gâchette (politique) chez Christian Estrosi avant de rouler pour Nicolas Sarkozy, proclame haut et fort son intention de faire désigner le président du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes comme candidat à la présidentielle de 2027. Laurent Wauquiez est très populaire chez Les Républicains. L'homme, il est vrai, respire la sincérité mais retient longtemps son souffle. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir des rivaux. Or il se trouve, comme par hasard, que Bruno Retailleau estime que la péniche LR doit laisser une passerelle à Xavier Bertrand, qui conti-



WIKIPÉDIA PHOTO: FRANTOGIAN (POUR CIOTTI).
WIKIPÉDIA PHOTO: JEAN BAPTISTE DOAT (POUR RETAILLEAU).

Ciotti et Retailleau. Droite sécuritaire contre droite catholique. Les adhérents de LR ont choisi la première ligne.

nue à s'agiter dans l'ombre et qui avait appelé à voter pour le Vendéen.

Il est donc hautement probable que les diplomates vont une fois de plus céder la place aux pugilistes, dans un scénario qui évoque les explications musclées entre Monsieur Fernand et les frères Volfoni, avec en arrière-plan Lulu la Nantaise (1) qui vise beaucoup plus gros que la petite taule qu'elle avait à Bièn-Hoa, près de Saïgon. Et, encore plus loin, il y a l'ami Fritz qui veille au grain; mais pour ça, rien à craindre, on a de la religion chez LR et, comme Valérie Pécresse naguère, le vainqueur du pugilat ira faire sa génuflexion à Berlin.

Bien entendu, toute cette chikaya n'aurait pas eu lieu si Nicolas Sarkozy était resté le patron de l'affaire mais le Vieux, après s'être fait des-souder aux primaires – politiquement s'entend! –, a choisi de jouer les utilités dans la macronie. Alors, comme dit Maître Folace, « le lion est mort, les chacals se disputent l'empire ».

L'empire – ou plutôt la principauté en perte de territoire et de population, sous l'égide de principicules d'opérette moldo-valaque. Tous font des phrases pour se déclarer gaullistes – et même gaulliste social comme Xavier Bertrand – alors qu'ils ont, sous l'égide de Nicolas Sarkozy, entériné

le retour de la France dans le commandement intégré de l'Otan, la révision générale des politiques publiques (RGPP), la réforme Fillon des retraites, le traité de Lisbonne et le déni de démocratie qui l'a produit... Tous sont néolibéraux, avec des nuances, mais tous jouent et rejouent l'histoire du cave qui ne se rebiffe jamais.

Éric le Niçois est libéral-libéral avec un discours identitaire qui lui a fait préférer Zemmour à Macron. Bruno la Vendée est libéral-conservateur, avec clin d'œil en direction de l'électorat catholique. Les deux rivaux vont s'ingénier pendant quatre ans à pousser leurs pions, mais le gagnant se heurtera aux toujours mêmes impasses.

Sur le mur de Jean Chouan

CE CIOTTI, QUEL SENS DE LA FORMULE ! CELA DIT FAUDRA QUAND MÊME NOUS EXPLIQUER : « REDRESSER UNE DROITE », C'EST SUBTIL COMME CONCEPT.

PARCE QUE SOIT LA DROITE EST TORDUE, ET LA REDRESSER VEUT DIRE LA RÉALIGNER SUR UN AXE : ET ELLE DEVIENT PARALLÈLE À RENAISSANCE.

...SOIT ELLE N'EST PLUS DIRIGÉE À DROITE ET IL FAUT LA RÉORIENTER, À DROITE ÉVIDEMMENT ! ET LA ON TOMBE SUR LE RN.

QUE VA-T-IL CHOISIR ? AH, LA POLITIQUE CHEZ LR, QUEL SUSPENSE !



La base électorale de LR est majoritairement formée par des retraités aisés, qui vivent entre Versailles et les stations balnéaires. Cette bourgeoisie conservatrice votera toujours pour n'importe quel candidat de droite, pourvu qu'il défende ses privilèges. Pour Emmanuel Macron hier, Édouard Philippe ou Bruno Le Maire demain.

Les rododendres du Niçois ne sauraient faire oublier que LR ne se distingue en rien de l'oligarchie politique : Les Républicains acceptent la tutelle de Bruxelles, Francfort, Berlin et Washington sans comprendre que la démondialisation est en cours et que le néolibéralisme est aussi dévalué que les organes de l'Union européenne. Ils sont aujourd'hui pris dans la tourmente qui bouscule la macronie et qui risque de porter Marine Le Pen au pouvoir. Ce n'est pas LR qui peut empêcher le Rassemblement national de dominer la droite à la manière de l'UMP naguère. À singer sa xénophobie tout en cautionnant des réformes antisociales, ils pourraient bien être les dindons de la farce.

« Enfin, comme le disait Maître Folace, on peut pas demander plus aux frères Volponi qu'aux fils de Charlemagne ! ». ■ SYLVIE FERNOY.

(1). Par pure politesse, je ne donnerai pas le blaze de Lulu la Nantaise.

Marine, François, Clémentine et les autres...

Les hasards du calendrier ont fait coïncider aux mêmes dates (10 et 11 décembre) le congrès d'EELV et l'Assemblée représentative de LFI, les deux principales composantes de la Nupes.

Marine Tondelier, adoubée par Julien Bayou pour lui succéder, a été élue, avec plus de 90 % des suffrages, secrétaire nationale d'EELV lors du congrès du mouvement écologiste du 10 décembre. Elle ouhâte « refonder » ce parti en commençant par en changer le nom afin de proposer une « *écologie populaire* » rassemblant « un million de sympathisants écologistes » d'ici la fin de son mandat, et ce, en mettant fin aux querelles intestines. Toutefois, cette ambition unitaire a immédiatement été mise à mal par les tensions nées de la répartition des quinze places du Bureau exécutif national où le clan Tondelier a obtenu huit sièges. Ensuite, à l'occasion de sa première déclaration publique, le 13 décembre, elle a définitivement fermé la porte à toute liste commune EELV/LFI en vue des élections européennes de 2024. L'avenir de la Nupes, déjà bien compromis à l'Assemblée nationale, s'assombrit encore. L'écoféministe Sandrine Rousseau n'a obtenu que 13,5 % des voix au premier tour.



Marine Tondelier. La nouvelle patronne d'EELV a exclu toute liste commune avec LFI pour les européennes de 2024.

À La France insoumise, nous avons eu droit à une musique assez différente. Une nouvelle direction – la « *coordination des espaces* » – a été présentée lors d'une « *Assemblée représentative du mouvement insoumis* ».

On y a trouvé les ténors : Mathilde Panot, chef de file des députés insoumis, Mannon Aubry, coprésidente du Groupe de la Gauche au Parlement européen, mais aussi les fidèles de Jean-Luc Mélenchon comme Antoine Léaument, Paul Vannier ou Sophia Chikirou. Mais des figures émergentes du parti, telles François

Ruffin et Clémentine Autain et des « *poids lourds* » comme Alexis Corbière et Éric Coquerel ne figuraient pas dans l'organigramme. Certains ont déclaré avoir découvert la réorganisation du mouvement dans la presse. Toutes les désignations ont été effectuées « *par cooptation* », comme l'a déploré Clémentine Autain.

Cette instance, dirigée par Manuel Bompard, le plus proche lieutenant de Jean-Luc Mélenchon, aura la main sur les orientations stratégiques, la communication et les finances. La grogne a gagné de nombreux cadres de ce « *mouvement gazeux* » tel que le décrivait JLM lui-même en 2018. Dans une note de blog, le *luder máximo* balaie les critiques internes : « *Ceux-là rêveraient de nous voir dans l'état de fonctionnement du PS ou d'EELV. Cinq ans avant l'heure, une mêlée confuse d'ambitions présidentielles* ».

Il semble bien que ce dernier, après la condamnation politiquement disqualifiante de son poulain Adrien Quatennens, en verrouillant ainsi l'appareil en bon « *trotsko-lambertiste* » qu'il est, ait mis en marche la machine à éliminer les éventuels rivaux pour l'élection présidentielle de 2027. Pour un résultat pire qu'en 2022 ? ■

LOÏC DE BENTZMANN.

La politique au crible

■ **Quo usque ?** – Pourquoi diable Emmanuel Macron a-t-il annoncé, le 12 décembre, un report de « *quelques petites semaines* » de sa réforme des retraites ? On dit qu'Élisabeth Borne, apeurée par le risque d'une explosion sociale dopée par l'inflation et la crise de l'énergie, aurait plaidé dans ce sens.

On sait également que le gouvernement a besoin des voix LR à l'Assemblée pour faire passer sa réforme, sans recours risqué au 49-3. Or, sur les retraites, le débat est houleux chez les LR : Marleix, le président du groupe à l'Assemblée est vent debout contre le report de l'âge légal à 65 ans et n'exclut pas de s'associer à une motion de censure si le pouvoir tente de passer en force. Alors que Ciotti et les ultralibéraux de l'appareil LR y sont favorables. La base parlementaire regimbe car elle craint

de payer cher, en cas de dissolution, son soutien à une réforme clairement impopulaire. On nous assure qu'une « *harmonisation des positions* » est en cours, mais à quel prix ?

■ **McKinseygate.** – Quoi qu'en dise le chef de l'État, les trois enquêtes ouvertes par le Parquet national financier sur les pratiques du cabinet McKinsey et ses interventions dans les campagnes électorales de 2017 et 2022 ne sont pas de bonnes nouvelles pour lui. Surtout après la publication en mars dernier d'un rapport sévère du Sénat qui dénonçait l'explosion des dépenses de conseil de l'État – plus d'un milliard d'euros en 2021 – et l'optimisation fiscale dont bénéficie McKinsey. Autre témoignage à charge, celui de la Cour des comptes, qui, dans un rapport de décembre 2021, soulignait les « *conditions problématiques* » de recours à ces cabinets pendant la pandémie. Des perquisitions ont

eu lieu au siège de Renaissance et de McKinsey le 13 décembre dernier et il y a fort à parier que cette affaire ne fait que commencer.

■ **L'enfant prodige.** – L'élection de Ciotti ne ravit pas tout le monde chez les Républicains. Une assez grosse phalange d'élus locaux s'est déjà ruée vers la porte, parmi lesquels le maire de Toulouse et celui de Metz, et l'hémorragie commence à gagner les rangs des militants. Seul retour annoncé, celui de François Fillon qui paye à nouveau ses cotisations depuis fin novembre. Il est vrai que l'ancien Premier ministre, qui a dû abandonner ses mandats d'administrateurs dans plusieurs conglomérats russes de l'énergie, a désormais du temps libre. Mais est-ce une bonne nouvelle pour Ciotti ?

■ **Poudre à canon ou poudre aux yeux.** – Alors que le cycle d'arbitrages sur la future loi de programmation militaire commence,

les états-majors s'inquiètent : en 2023, le budget de la défense sera largement dévoré par l'inflation et l'explosion des coûts de l'énergie. Et les retards s'accumulent dans la production de munitions, de canons, de chars, de navires ou d'avions de combat. Comme le rappelle justement le vice-président de la commission de la défense du Sénat, Cédric Perrin, l'évolution vers des conflits de haute intensité nécessite des moyens massifs, en hommes, en matériels et en capacités de production industrielles. Le pouvoir en a-t-il vraiment la volonté ?

■ **Doha dans l'œil.** – Pour Emmanuel Macron, le 15 décembre : « *Le Qatar organise très bien cette coupe du monde* ». Au moment où Amnesty International réitère ses accusations contre l'émirat pour atteintes aux droits de l'homme et en plein *Qatargate* à Bruxelles, il aurait pu s'abstenir !

HUBERT DE MARANS.

Bercy, la cybersécurité et nous...

Dans notre précédent numéro (1), nous indiquions que nous serons tous un jour victimes d'une cyberattaque. D'où la nécessité de s'en prémunir via la souscription d'une assurance, ce qui ne va pas sans poser problème.

Depuis quelques années et plus encore depuis le 7 septembre 2022, faire signer des polices pour assurer contre la cybercriminalité devient la nouvelle mine d'or des assureurs. Il est difficile d'évaluer l'ampleur du marché et de ses implications. Dans leur immense majorité, les entreprises gardent les cyberattaques secrètes. Il serait en effet suicidaire de montrer aux concurrents que l'on est vulnérable.

Il existe une poignée de compagnies chez lesquelles toutes les autres vont se réassurer, pour proposer la couverture des risques cyber : pertes de données ou d'exploitation, fraude ou cyberextorsion, garantie RGPD (règlement général sur la protection des données)... Il y a bien sûr des exclusions de garantie, comme un mot de passe trop faible. La Cnil préconise au moins douze caractères avec des critères de complexité, ce qui porterait à environ trois mille ans la résistance du mot de passe ; pour le moment.

Juridiquement, se pose la question de la responsabilité de M. Toulemonde, salarié, et de la possibilité donnée à l'entreprise de se retourner contre lui pour obtenir des dédommagements. Même si l'entreprise s'est dotée d'un PRA (plan de



WIKIPEDIA - PHOTO: ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

reprise d'activité) permettant de retrouver une base de travail, il y aura un moment d'inactivité et donc un manque à gagner, des indemnités de retard pour les clients, en plus d'une perte de données, puisqu'il faudra relancer des sauvegardes antérieures à la cyberattaque.

Le plus souvent, les pirates mettent entre un et trois mois avant d'activer le chiffrement des données. Ainsi l'entreprise n'a pas d'autre solution que de payer puisque ses sauvegardes sont, elles aussi, corrompues. La sauvegarde isolée du réseau de l'entreprise est complexe à mettre en place. Le montant de la prime annuelle est indexé sur plusieurs critères liés à l'acti-

té et au montant des garanties choisies. L'assureur ou le courtier en cyberassurance fera une analyse des risques pour définir les besoins.

La suite semble évidente. Des experts en cybersécurité seront engagés par les assureurs pour réaliser une analyse de vulnérabilité. En cas d'attaque, il conviendra de trouver la « porte d'entrée » utilisée par les pirates. Dans le meilleur des cas, cela servira à corriger la vulnérabilité ; dans le pire, cela sera utilisé par l'assureur pour refuser de rembourser la victime en raison des exclusions de garantie. De leur côté, les entreprises ne peuvent pas se passer de l'assurance et

beaucoup font le choix de ne pas payer un expert en plus.

La décision de Bercy présentée dans un rapport daté du 22 septembre 2022, concernant le remboursement des rançons, entraîne plusieurs conséquences négatives : laisser savoir aux pirates qu'ils ont le champ libre puisque l'État français autorise de céder au chantage, laisser partir nos experts vers des assurances multinationales plutôt que d'utiliser leurs compétences au plus près des risques dans les entreprises françaises – il faut savoir qu'un expert (au moins bac plus 5) coûte cher et qu'il faut déjà payer la prime de l'assurance –, ne pas investir massivement dans la formation de ces métiers porteurs puisque le marché français ne sera pas à même de les embaucher, rendre les employés responsables et potentiellement attaquables juridiquement face à la cybermalveillance.

Ces choix s'inscrivent dans une politique gouvernementale appliquée depuis des années, qui affaiblit la protection des données des entreprises et du pays au profit de multinationales de l'assurance. ■

OMAR GOUSMI
DAPHNÉ RICHARD.

(1). Voir *Royaliste* n° 1245, p. 4.

La quinzaine sociale

■ **Hausse du Smic.** – Le ministre du Travail vient d'annoncer que le Smic mensuel net passera de 1 329 à 1 353 euros au 1^{er} janvier 2023, soit une hausse de 1,8 % qui intervient après celles du 1^{er} janvier 2022 (+ 0,9 %), du 1^{er} mai (+ 2,6 %) et du 1^{er} août (+ 2 %). Le salaire minimum augmente de façon mécanique chaque 1^{er} janvier en fonction de la hausse des prix subie par les 20 % de ménages les plus pauvres et du gain de pouvoir d'achat annuel du salaire horaire de base des ouvriers et des employés (SHBOE). Le Smic peut également être revalorisé dès que l'inflation dépasse 2 %. Enfin, le gouvernement peut lui donner un « coup de pouce » ; le dernier remonte à 2012... quelques mois avant l'élection présidentielle.

■ **Groupe d'experts sur le Smic.** – Dans son rapport annuel rendu public le 15 décembre, le Groupe d'experts sur le Smic, créé en 2009 par le gouvernement de François Fillon afin de « dépolitiser » le fameux « coup de pouce », s'est prononcé pour la quinzième fois de son existence contre une augmentation exceptionnelle.

Ses titulaires ont beau changer tous les cinq ans, ce Groupe est composé, depuis sa création, de figures du néolibéralisme économique (Francis Kramarz, Pierre Cahuc, André Zyberberg, pour ne citer qu'eux, sans oublier Gilbert Cette, son président actuel, par ailleurs conseiller d'Emmanuel Macron en 2017). Tous ont, un jour, publié un article, un livre, une étude se prononçant contre le Smic, qu'ils jugent inadapté pour lutter contre « la pauvreté

laborieuse dont les deux premiers facteurs sont le nombre d'heures travaillées (temps partiel contraint) et la configuration du ménage ». Ils estiment plus approprié d'« indexer automatiquement le Smic sur la moyenne des évolutions des minima salariaux d'un panel de branches » professionnelles représentatives. Ce qui reviendrait à n'augmenter le Smic que très rarement puisque les minima salariaux de nombreuses branches sont aujourd'hui inférieurs au Smic, et conduirait à terme à sa disparition.

■ **Élections professionnelles.** – Avec 43,7 % des suffrages exprimés (soit 6 points de moins qu'en 2018), le taux de participation des agents des trois fonctions publiques (d'État, hospitalière et territoriale) aux élections profes-

sionnelles de début décembre n'a jamais été aussi faible.

Si la CGT reste la première organisation syndicale dans le public avec 20,8 % des votes, force est de constater qu'elle régresse ; idem pour la CFDT (18,5 %), qui perd sa seconde place au profit de la CGT-FO (18,7 %), grande gagnante du scrutin puisqu'elle conserve sa première place dans la fonction publique d'État et progresse sensiblement chez les hospitaliers.

Ce scrutin est riche d'enseignements sur l'état du syndicalisme français. Il entérine la désaffection des agents du public à l'égard des syndicats (une tendance que semble pour l'instant confirmer les premiers résultats du privé), et la défiance à l'égard du syndicalisme dit réformiste, qui privilégie la négociation à l'action. N. P.

Réseaux sociaux : la fin d'une ère

Meta licencie 11 000 personnes, Twitter entérine le licenciement de la moitié de ses effectifs, Google pourrait supprimer jusqu'à 6 % de sa masse salariale, Apple est contraint de proposer 45 % d'augmentation pour juguler la fuite. La Silicon Valley a du souci à se faire.

Suite à la pandémie de Covid-19 et à la hausse des prix de l'énergie, conséquence de la guerre en Ukraine, les maisons mères des géants américains du numérique font face, pour les unes, à des vagues de licenciement, et, pour les autres, à des démissions sans précédent.

Le froid et antipathique Mark Zuckerberg vient de rendre publique la suppression de 11 000 postes au sein de Meta, maison mère de Facebook, soit plus de 13 % de la masse salariale (1). Cette annonce fait suite à l'éclatement de la bulle du Métaverse, pourtant censée relancer la croissance de Meta. Le flop du dernier produit lancé en grande pompe en été 2021 par le PDG de la firme n'y est pas pour rien. L'action du groupe perd près de 70 % de sa valeur.

Le virage tenté lors du lancement était pour le moins novateur. Il consistait en l'acceptation de la mort des réseaux sociaux classiques (dont Facebook fait partie) et en l'avènement d'un nouveau modèle de réseau social non

plus en 2D mais en 3D, où l'utilisateur n'était plus simplement là pour *scroller* sur son fil d'actu' mais pour devenir acteur de ce fil d'actu', incarné par son propre avatar. À travers cette idée, Meta voulait faire renaître l'iconique *Second Life*, jeu phare du début des années 2000 où le joueur était projeté dans un monde fantasmé, mais cette fois en y intégrant pubs et annonceurs. Pour l'instant ce rêve n'a pas pris, mais la firme de Pelon Park préfère sabrer dans ses dépenses plutôt que de renoncer à son projet.

L'oiseau bleu. – À côté de l'échec cuisant de Meta, un certain oiseau bleu s'est mis à beaucoup faire parler de lui, ces dernières semaines. Twitter a, en effet, vécu un gros retournement de situation financière, puisque le patron de Space-X et Tesla, Elon Musk, après s'être dit intéressé par le rachat de ce réseau social, puis avoir annoncé ne plus en avoir envie, a finalement été sommé par l'Autorité américaine des marchés d'entériner son achat début novembre, pour la bagatelle de 44 milliards de dollars. Comment rentabiliser un tel investissement ? Immédiatement, la

moitié des salariés dudit réseau social ont reçu un mail interne les informant qu'ils étaient sur une liste pouvant les conduire à une rupture unilatérale de contrat de travail. Parmi eux, beaucoup apprirent le matin même qu'ils étaient tout bonnement remerciés, et cela par un simple mail leur demandant de récupérer leurs affaires sur leur bureau. Le motif avancé par Elon Musk fut simple : « *Leur poste ne servait à rien* ». Le réseau ne pouvant pas fonctionner comme par magie, Twitter dut revenir sur sa décision et rappeler une partie du personnel licencié. Ce rétropédalage fut tout même mal vécu par un



Action Meta sur un an (Boursorama).

certain nombre de salariés qui préférèrent partir définitivement, ajoutant à la vague de licenciements, une vague de démissions, très déstabilisatrice.

Tous les autres. – Twitter et Facebook ne sont pas les seuls touchés par ce genre de phénomène. Le géant Alphabet, détenteur notoire de Google, a annoncé fin novembre la suppression de 10 000 postes (2). Alors que ses concurrents font face à des problèmes internes, Google, lui, est confronté à des contraintes externes : une explosion des coûts de l'énergie et un bras de fer avec les autorités publiques (américaines et européennes). Le géant de Mountain View a vu les prix de l'électricité qui alimente ses centres de données (*datacenters*) grimper, impactant ses prévisions pour l'année 2023. La stratégie adoptée pour limiter les pertes potentielles fut non pas d'augmenter le prix des prestations – de crainte, a-t-on dit, que des concurrents profitent de cet effet d'aubaine –, mais de tout simplement licencier une partie de ses effectifs avec une première vague attendue pour début 2023.

Dernier poids lourd du lot : Apple. La société à la pomme a subi, dès 2020, une vague de départs sans commune mesure avec celles déjà vécues auparavant. Il est vrai que la marque n'en est pas à son coup d'essai en ces matières. On se rappelle le premier licenciement de son créateur et ancien PDG, Steve Jobs, emmenant avec lui une partie des équipes dans les années 1990. Mais là, la firme a été touchée par ce qu'on a appelé *la Grande Démission*. Des centaines de salariés qui, après la pandémie de Covid-19, ont décidé de quitter leur emploi, ne se sentant plus en adéquation avec la philosophie de la société. Apple a bien tenté d'endiguer la grosse vague de départs en proposant des augmentations allant jusqu'à 45 %, mais cela n'a pas eu l'effet escompté. Ajouté à cela, l'injonction adressée à Apple par les instances européennes de faire changer le port de charge des iPhones pour l'adapter au standard en vigueur sur l'ensemble de la flotte mobile non Apple. La firme

avait engagé des sommes considérables en défense pour finalement perdre et se voir dans l'obligation d'obtempérer.

Que conclure de tels chamboulements dans la Silicon Valley ? L'ère de l'hypercroissance semble bien terminée pour les GAFA. Les puissances publiques, les choix commerciaux ubuesques et la réalité financière ont stoppé leur croissance exponentielle, les obligeant à revoir leur modèle économique et à se transformer en « simples » multinationales. La bulle financière entourant les sociétés du numérique a commencé à se crever et pourrait très bien voir une redistribution des parts de marché dans les années à venir. Au profit des géants chinois comme Ali Baba, Huawei ou encore Xiaomi ? ■

GUILLAUME VILLERS.

(1). <https://www.france24.com/fr/%C3%A9co-tech/20221107-licenciements-chez-meta-1-%C3%A8re-de-l-hypercroissance-est-derriere%C3%A8re-eux>

(2). <https://www.forbes.fr/business/licenciements-chez-google-les-grandes-entreprises-continuent-de-reduire-leurs-effectifs/>

La montée des difficultés du monde agricole

Après la sécheresse, qui a limité certaines récoltes cette année, une nouvelle crise secoue le secteur de l'élevage, avec le retour de la grippe aviaire. Ces calamités ne font que rendre plus aiguë la question de la transmission des exploitations agricoles.

Des cas de grippe aviaire menacent les élevages de volailles dans de nombreux départements. Depuis cet été, 91 élevages ont été touchés et près de 1,3 million de volailles euthanasiées à la date du 2 décembre. Les deux départements les plus touchés se situent dans l'Ouest : 26 élevages en Vendée et onze dans le département voisin des Deux-Sèvres. La seule réponse apportée, outre le renforcement de l'hygiène dans les exploitations, est jusqu'à maintenant de dédensifier certaines zones : les dindes et canards, espèces les plus sensibles au virus sont envoyées de manière anticipée vers des abattoirs. Les animaux ne sont pas remplacés dans les bâtiments, qui restent donc vides. Ces mesures visent, pour les autorités sanitaires, à ne pas être débordées en cas de flambée à venir de l'épidémie.

Ce sont les oiseaux sauvages qui sont les principaux vecteurs d'une épidémie qui depuis l'an dernier a entraîné la mort de plus de 20 millions d'oiseaux, notamment palmipèdes, sur le territoire national. Il est donc difficile de maîtriser la chaîne

de contamination. Après avoir fortement déstabilisé la filière avicole du Sud-Ouest en 2016 puis en 2021, l'influenza aviaire s'attaque donc désormais à celle de l'Ouest. Une mission d'information parlementaire a été mise en place



PIXABAY PHOTO © RALPHIS, FOTOS

le 26 octobre par l'Assemblée nationale. Les députés Philippe Bolo (Maine-et-Loire, Modem) et Charles Fournier (Indre-et-Loire, EELV) en ont été nommés corapporteurs.

Des vaccins préservant les animaux de la grippe sont en cours de test, mais ils ne pourront éventuellement être opérationnels qu'au cours de l'année 2023 et ne suffiront probablement pas à juguler la progression de la pandémie. La persistance de celle-ci, qui a résisté à la période estivale, est une des menaces importantes qui planent sur l'avenir de l'élevage français.

La difficile transmission. – Au travers des actions et conférences organisées sur tout le territoire, on sent monter dans le monde agricole la douloureuse question de la transmission des exploitations. Alors qu'une majorité des 450 000

agriculteurs français va dans les années à venir atteindre l'âge de la retraite, la transmission des exploitations se heurte à un double écueil : le manque de motivation des enfants pour assumer la reprise d'exploitations peu rentables et le déficit de jeunes agriculteurs formés.

Les incertitudes liées à l'avenir du revenu agricole se conjuguent chez les enfants d'exploitants avec le sentiment d'abandon inhérent à l'ensemble de ce que l'on nomme désormais communément la France périphérique, bien étudiée par le géographe Christophe Guilluy. Déserts

médicaux, zones blanches numériques et fragilisation des dessertes ferroviaires ne sont que les symptômes d'un abandon de la ruralité et d'une absence criante de politique d'aménagement du territoire depuis près d'un demi-siècle. Pourquoi, lorsque l'on a suivi des études supérieures en ville et qu'on a accédé à une qualité de vie ressentie comme telle, choisir de reprendre la voie professionnelle parentale souvent incomprise des citoyens ?

D'autre part, malgré les efforts du ministère de l'Agriculture pour rendre attractifs les cursus d'enseignement agricole, l'attrait des lycéens et étudiants extérieurs au monde agricole demeure faible pour les professions en relevant. Après des études poussées d'agronomie, la reprise d'exploitation demeure une exception dès qu'il s'agit en plus d'emprunter des sommes importantes pour acquérir du foncier. C'est l'élevage qui paie le plus lourd tribut à ce manque systémique de vocation. La difficulté pour prendre des congés et la faiblesse du prix de vente du lait et de certaines viandes ne sont pas pour rien dans ce phénomène inquiétant. On sait que beaucoup de viticulteurs suivent le même chemin avec, cette année, un phénomène de surproduction massif dans le Bordelais.

Les pouvoirs publics et les organisations professionnelles sont bien conscients du risque de voir l'agriculture française aller droit dans le mur, malgré la nécessité de maintenir notre souveraineté alimentaire et nos capacités d'exportation. Il reste que dans une société régie par l'immédiateté du souci – vite médiatisé et vite oublié –, toute stratégie à moyen ou long terme semble condamnée par un manque d'ambition politique. D'autant que la crainte de déplaire aux nouveaux dogmes écologistes a modifié en profondeur la perception du monde agricole par nos dirigeants. Ajoutez-y une méconnaissance grandissante de l'univers médiatique à l'égard de ces dossiers et vous aurez tous les ingrédients d'une situation inquiétante. ■

JÉRÔME BESNARD.

Pesticides

■ **Chlordécone.** – Le dossier n'est pas récent : dès les années 1970 la toxicité de ce pesticide utilisé dans les bananeraies était connue. En 1990 il était interdit en France, sauf... là où l'on produisait des bananes.

Dans les DOM, le chlordécone a été utilisé jusqu'en 1993, date à laquelle les dérogations ont été enfin supprimées. Il a fallu ensuite attendre vingt ans pour s'apercevoir que ce produit n'est pas dégradable, qu'il a contaminé pour des siècles les terres agricoles des Antilles, et qu'il continue à provoquer des cancers dans la population.

Quelques chiffres. La Martinique possède 5 000 ha de bana-

neraies, soit 23 % d'une surface agricole de 22 000 ha. On sait aujourd'hui que plus de 90 % de la population antillaise adulte est contaminée, et qu'elle présente un taux de cancer de la prostate lié à l'exposition au chlordécone parmi les plus élevés au monde. La DDASS a encore pu mesurer en 2000 (8 ans après son interdiction définitive) des taux élevés de chlordécone dans les rivières et l'eau potable.

Bref, un très grave problème de santé publique. Emmanuel Macron, en mars dernier durant sa campagne électorale, a bien déclaré qu'il fallait « identifier les responsabilités » et « indemniser jusqu'au bout les personnes ». Mais le non-lieu requis par le parquet de Paris dans l'enquête, diligentée depuis 2007, est

dû essentiellement à la prescription des faits et éloigne toute possibilité de dédommagement.

Indifférence. – Car ce qui choque dans ce dossier, ce n'est pas que la Justice ait fait son travail. C'est que l'État profite de ce non-lieu probable pour fermer le dossier, partant du syllogisme connu : il y a un crime, mais la Justice n'identifie pas de coupable, donc il n'y a pas de crime. Le non-lieu va probablement éteindre toute initiative de l'État, qui ne sera plus juridiquement forcé d'agir. Il y a pire que le mépris dont se plaignent les Antillais : c'est l'indifférence totale du gouvernement devant un scandale d'État. Même s'il a lieu loin de la métropole, elle doit être dénoncée.

FRANÇOIS GERLOTTO.

Les enjeux du Pacifique français (I)

Bernard Deladrière avait évoqué dans nos n° 1221 et 1225 la situation en Nouvelle Calédonie avant et après le référendum du 12 décembre 2021. Les entretiens qu'il nous accorde dans ce numéro et le suivant portent sur les grandes questions qui conditionnent l'avenir du Pacifique français.

Royaliste : Un an après le dernier référendum prévu par l'accord de Nouméa, comment a évolué la situation en Nouvelle-Calédonie au plan économique et social ?

Bernard Deladrière : Après une année 2021 difficile, marquée par la crise sanitaire, les incertitudes institutionnelles, les graves incidents survenus autour de l'usine de nickel du sud de la Grande Terre et le déséquilibre des finances publiques, l'année 2022 avait débuté sous de meilleurs auspices. Sortie de la pandémie, hausse record du cours du nickel et sortie du processus référendaire avaient permis, au premier trimestre, une amélioration du climat des affaires et une progression de l'emploi salarié privé.

Mais cette embellie n'a pas duré. Les tensions inflationnistes dues en particulier à la guerre en Ukraine (énergie et produits alimentaires), l'absence de discussions sur l'avenir institutionnel, les conflits sociaux et une pluviométrie élevée (phénomène *La Niña*) ont entraîné une montée des incertitudes. L'inflation a suscité des revendications salariales aussi bien dans le secteur public que privé et parmi les retraités. Une « conférence sur les salaires » devrait se réunir dans les prochaines semaines pour en débattre.

L'économie est confrontée au défi de l'avenir du nickel et à la crise de l'énergie. Quelles stratégies envisager dans ce domaine ?

Après avoir atteint un haut historique au début mars, les cours du nickel se maintiennent à un niveau élevé. Mais les entreprises métallurgiques calédoniennes – SLN (filiale d'Eramet) à Nouméa, KNS (détenue par la province Nord et par Glencore) dans le Nord, et Prony Resources dans le Sud – ne profitent pas pleinement de cette conjoncture favorable en raison de contraintes locales : intempéries, problèmes sociaux, approvisionnement énergétique difficile, etc. Elles sont en fait en grave difficulté, avec même, pour la SLN, la perspective de se retrouver à court de trésorerie en début d'année prochaine. Le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, qui vient de passer une semaine sur le territoire, a indiqué que tout nouveau soutien financier de l'Etat serait subordonné à l'élaboration d'un véritable projet industriel et également à un effort renouvelé des actionnaires. Un groupe de travail consacré à ce sujet devrait se réunir prochainement, en principe à Paris. Il s'agit

d'une question essentielle et urgente, qui conditionne largement d'éventuelles avancées sur l'avenir institutionnel.

L'une des difficultés majeures à laquelle sont confrontés les métallurgistes est le coût extrêmement élevé de l'éner-



Bernard Deladrière. Haut fonctionnaire, puis membre du gouvernement de Nouvelle Calédonie. Il fut un des signataires de l'accord de Nouméa en 1998.

gie en Nouvelle-Calédonie. Si des progrès considérables ont été réalisés en matière d'énergies renouvelables pour la distribution publique (avec un objectif de couverture des besoins à 100 % en 2024), il en va différemment pour la métallurgie, qui dépend à 80 % des énergies fossiles. L'Union européenne va accompagner financièrement la Nouvelle-Calédonie dans sa transition énergétique, avec notamment pour objectif de progressivement « verdir le nickel ».

L'une des raisons de la morosité actuelle est qu'en fait il ne s'est rien passé depuis le référendum du 12 décembre 2021.

Depuis le dernier référendum, comment a évolué le débat politique ? Au sein du camp indépendantiste ? Et plus globalement ?

Sur le plan économique et social, l'une des raisons de la morosité est qu'en fait il ne s'est rien passé depuis le référendum du 12 décembre 2021. Les mouvements indépendantistes continuent – de manière unanime – d'en contester la légitimité en raison de leur désaccord sur la date choisie et du faible taux de participation (43,87 %). Ils ont même entrepris des démarches internationales visant à son annulation. Ils ont donc refusé de

participer à toute discussion sur l'avenir institutionnel. Du côté de l'Etat comme des mouvements favorables au maintien dans la France (dits « loyalistes »), on affirme que la loyauté et la sincérité de ce scrutin, qui s'est déroulé dans le calme, ne peuvent être contestées, qu'il est hors de question de procéder à un quatrième référendum, et qu'il convient donc maintenant de renouer le dialogue sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

La préparation du nouveau statut a pris du retard. Quel premier bilan tirez-vous de la rencontre d'octobre à Matignon et des récentes visites ministérielles ?

À la suite de la Convention des partenaires (signataires de l'accord de Nouméa : parlementaires, représentants des institutions locales et des forces politiques représentées au Congrès) réunie à Paris, sous la présidence de la Première ministre le 28 octobre dernier, une méthode et un calendrier ont été définis pour lancer les travaux en vue de parvenir à un « projet d'avenir qui fasse consensus ».

Toutefois, les représentants indépendantistes n'ont pas participé à cette Convention. La récente visite du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer avait donc pour principal objet de renouer les fils du dialogue. On peut en retenir qu'il a pu effectivement rencontrer l'ensemble des forces politiques, y compris les principaux responsables indépendantistes. Gerald Darmanin a réaffirmé que le choix exprimé à trois reprises par la majorité des Calédoniens était de demeurer dans la République et qu'il fallait en tenir compte, mais aussi que le droit à l'autodétermination était garanti par la Constitution et par les engagements internationaux de la France.

Ce cadre étant posé, le ministre a admis qu'il ne fallait pas « se précipiter » et a accepté de renvoyer le début des discussions, d'abord bilatérales, et le lancement des différents groupes de travail sur l'avenir, en février prochain après la tenue des congrès, en début d'année, des mouvements indépendantistes. Il conviendra toutefois d'aboutir en temps utile pour les prochaines élections, aux assemblées de Province et au Congrès, qui devraient avoir lieu en mai 2024 et devront avoir été précédées d'une révision constitutionnelle portant notamment sur le corps électoral. ■

(À suivre)

Propos recueillis par François Renié.

Une Chine insoumise

Le pouvoir chinois a été confronté, fin novembre, à une vague de contestation inédite par son ampleur, qui affaiblit le pouvoir de Xi Jinping.

On croyait la Chine mise au pas ou, tout au moins, solidement encadrée par un système répressif ultra-sophistiqué et brutal. Il n'en est rien. Le triomphe de Xi Jinping lors du XX^e Congrès du Parti communiste s'est avéré, dès la fin novembre, un triomphe en trompe-l'œil. La société chinoise ne supporte plus la politique zéro Covid et ses restrictions drastiques. Il a suffi d'un incident pour que la population fasse entendre sa colère.

Le 24 novembre, un immeuble a brûlé à Ürümqi au Xinjiang. Dès le lendemain, des centaines de manifestants condamnent le blocage des rues qui a empêché les secours d'arriver assez vite. Dix personnes bloquées dans leurs appartements ont trouvé la mort. Le 26, la contestation gagne Shanghai, où une manifestation rue d'Urumqi est organisée en mémoire des victimes. La manifestation vire à la contestation anti zéro Covid. Le 27, plus d'une centaine de villes sont le théâtre de manifestations. Les étudiants y jouent un rôle important, mais pas seulement eux. De



Protestations de novembre en Chine. Les étudiants de Chengdu organisent une veillée pour les victimes de l'incendie d'Ürümqi.

larges pans de la société sont concernés. On ne demande pas seulement la suppression de la politique suivie pour faire face au Covid : on exige aussi le rétablissement de la liberté d'expression, l'instauration de l'État de droit. On y crie qu'on ne veut pas d'empereur, référence limpide à la reconduction de Xi Jinping pour un troisième mandat à la tête du Parti et de l'État. Pire, on parvient à se jouer du système répressif notamment sur internet. Si les messages appelant à la manifestation sont supprimés en quelques minutes, celles-ci sont suffisantes pour que des milliers de gens les voient et y participent. Les étudiants sont

photographiés brandissant des feuilles de papier vierges, donc *a priori* inoffensives, mais symbolisant la censure.

Début décembre, le pouvoir chinois est obligé de réagir. Il annonce le relâchement des mesures de confinement, la fin de l'interdiction de circuler d'une province à une autre sans test anti-Covid. Des villes comme Shanghai rouvrent des centres commerciaux et semblent permettre à une population excédée par l'enfermement de quartiers entiers ou le transfert brutal de populations vers des centres de soin fermés de retrouver un peu de liberté de mouvement. Le pouvoir appelle les citoyens à dé-

noncer les autorités locales qui auraient fait preuve d'excès de zèle dans l'application des consignes gouvernementales. Il faut bien donner à la population un bouc émissaire contre lequel manifester sa colère. La population est-elle dupe pour autant ?

Les perspectives économiques préoccupantes avec une croissance en berne et une demande atone ne permettaient plus au régime de continuer dans la même direction. Reste que la politique de vaccination insuffisante et la mauvaise qualité des vaccins ne sont pas un bon signe pour une Chine où l'on peut désormais plus facilement circuler et le virus regagner en virulence. ■

MARC SÉVRIEN.

Les Faits marquants

■ **Afrique du Sud.** – Le président Cyril Ramaphosa, qui conserve le soutien d'une grande partie de la population, vient d'échapper à une procédure de destitution. L'homme d'affaires, élu à la tête du pays en 2018 sous les couleurs de l'ANC, est accusé d'avoir dissimulé le cambriolage dont il a été victime en 2020. Environ 600 000 dollars en liquide, fruits d'une vente dissimulée de bétail, non déclarés au fisc, avaient alors été dérobés à son domicile.

■ **Azerbaïdjan.** – Le Haut-Karabagh est isolé, depuis le 12 décembre à la suite du blocage de la seule route qui le relie à l'Arménie, par des activistes environnementaux s'opposant à l'exploitation des minerais et instrumentalisés par le gouvernement azerbaidjanais. Ce dernier entend utiliser ce blocus comme un moyen de pression pour obtenir la création d'un corridor entre Bakou et l'enclave du Nakhitchevan, isolé entre Arménie et Iran.

■ **Pérou.** – Le 14 décembre, le gouvernement a décrété l'état d'urgence dans tout le pays pour une durée de 30 jours après la mort de sept personnes dans des manifestations d'ampleur. Le mouvement de colère avait éclaté trois jours plus tôt en réaction à l'arrestation du président Pedro Castillo, destitué par le Parlement qu'il avait voulu dissoudre. Les manifestants réclament la libération de Castillo et la destitution de la vice-présidente Dina Boluarte.

CASIMIR MAZET.

Voix étrangères

■ **Hadja Lahbib.** – La Claire Chazal de la RTBF, présentatrice du JT pendant vingt ans, Hadja Lahbib, est depuis juillet la ministre belge des Affaires étrangères. Elle est née en 1970 de père algérien, immigré en 1947, mineur dans le Borinage. Son arrivée rue des Petits-Carmes (le Quai d'Orsay bruxellois) fait couler beaucoup d'encre. Non pas tant parce qu'elle est issue de l'immigration (le gouvernement fédéral de quinze ministres comptait déjà deux femmes d'origine marocaine), que par cette remarque de l'Agence algérienne de presse relevant que cette nomination « avait plus de raisons mais moins de chances de survenir en France » où l'immigration algérienne est plus nombreuse qu'en Belgique, où la proportion est inverse en faveur de l'immigration marocaine. Le

« *Belgikistan* » vilipendé par *Valleurs actuelles* (1^{er} décembre) a parfois de bons côtés.

« *J'aurai l'honneur d'être le visage de la Belgique à l'étranger* », avait déclaré la ministre lors de sa prestation de serment devant le roi. Elle se projette déjà vers 2024, année électorale dans une Belgique qui assurera alors la présidence tournante de l'Union européenne. Le 1^{er} décembre, dans une interview au groupe Sud-média, de retour de Kyiv où elle a passé les 26 et 27 novembre, elle clairoonne : « *Dans les grands conflits du monde, la Belgique est une voix très écoutée* » et « *La Belgique est réputée pour savoir lancer des ponts* ». S'inquiète-t-elle, à juste titre, de « *la présence chinoise dans nos ports* », *La Libre Belgique* titre « *Hadja Lahbib a-t-elle vexé Pékin ?* » ; se rend-elle au Maroc, *Le Soir* publie une tribune d'universitaires qui contestent ses propos sur le plan

d'autonomie du Sahara occidental ; ose-t-elle défier le boycott en se rendant à Doha le 24 novembre pour le premier match de Coupe des « *Diabliques rouges* » (éliminés dès le premier tour), elle est photographiée dans le stade, portant le fameux brassard arc-en-ciel, en discussion animée avec le président de la Fifa ; à la réunion des ministres de l'Otan, à Bucarest, le 1^{er} décembre, la presse belge ne manque pas de relater sa conversation avec Anthony Blinken, secrétaire d'État américain, réussissant à lui faire passer le message que le président Macron est censé transmettre le même jour à Washington sur l'impact européen du plan de réduction de l'inflation.

En regard de nos voisins, que fait la communication du Quai d'Orsay ? Catherine Colonna a-t-elle oublié ses années de porte-parolat ? Où est sa visibilité à l'ombre d'un président soleil ?

Y. L. M.

La guerre de la drogue menée depuis cinquante ans par les États-Unis s'étend au continent européen. Faute de retenir les leçons de l'histoire, la guerre européenne pourrait être perdue, à peine commencée.

Tornade blanche

PAR YVES LA MARCK

Les forçats envoyés aux bagnes de Guyane, portaient de Saint-Martin-de-Ré. À 85 km de là, aujourd'hui, les « *dealers guyanais* » contrôlent les rues de Niort, chef-lieu des Deux-Sèvres. L'Amazonie était une improbable voie d'évasion pour les bagnards. Elle est aujourd'hui la route d'acheminement de la « *blanche* », la cocaïne de Colombie.

En peu d'années la consommation de drogue européenne a rattrapé celle des États-Unis (4,4 millions d'usagers contre 6 outre-Atlantique). Les défenses ont été facilement percées. L'Europe est le ventre mou des cartels. La lutte antimafia se transporte de la Méditerranée à la mer du Nord, aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne du Nord et en France, dont les principaux ports sont ciblés (Rotterdam, Anvers, Hambourg, Le Havre).

La filière européenne remonte aux ports de départ, Santos (au Brésil, près de São Paulo), mais aussi directement depuis l'ancienne colonie néerlandaise du Surinam – qui a acquis son indépendance le 25 novembre 1975 et est livrée depuis à la guerre civile –, narco-État notoire dont les dirigeants ont été condamnés par des tribunaux internationaux, jusqu'à la récente élection en 2020 d'un nouveau président (d'origine indienne).

Le drame pour la France est qu'entre le Surinam et le Brésil s'insère un département français, la Guyane, le plus vaste, d'une superficie de 84 000 km², peuplé de 300 000 personnes, mais dont les frontières, 730 km avec le Brésil, 520 avec le Surinam, sont poreuses côté amazonien, avec deux fleuves pour démarcation, l'Oyapock à l'est avec le Brésil, le Maroni à l'ouest avec le Surinam. Ce dernier n'a fait l'objet d'un accord partiel de délimitation qu'en 2021.

Militarisation. – Des assises sécuritaires se sont tenues à Cayenne du 30 septembre au 2 octobre derniers, où les trois ministres compétents, Intérieur, Justice et Comptes publics, ont promis dix gendarmes ici, quelques greffiers là, une rallonge budgétaire. Récemment, Gérard Darmanin a évoqué l'inclusion de Mayotte et de la Guyane dans la prochaine loi de programmation militaire attendue en janvier. 2 000 militaires sont déjà stationnés en Guyane, mais leur tâche est d'une part de sécuriser le site spatial de Kourou, d'autre part de patrouiller sur le Maroni et de contrôler les orpailleurs dans la jungle amazonienne. La lutte contre le trafic de drogue ne saurait recevoir une solution militaire.

La justice semble également dépassée. Elle est saturée par un déferlement sys-



Cocaïne en poudre. La Colombie a multiplié sa production par quatre depuis 2021.

tématique de petits délits qui accaparent l'ensemble de ses moyens au détriment du principal. Le procureur avait eu beau imaginer une franchise sur les prises de moins d'1,5 kg, l'effet est resté marginal. Au départ, à Cayenne, comme à l'arrivée, à Paris, la multiplication des saisies de « mules » aux aéroports embouteille les prisons en même temps qu'elles ne représentent qu'un pourcentage négligeable du trafic. La guerre fait rage dans les docks : 200 tonnes saisies en 2022 dans les ports d'Amérique latine, 240 en Europe dont 90 à Anvers, principale plaque tournante européenne. Elles crèvent tous les records, mais ne sont que le signe d'un commerce en progression exponentielle.

La lutte antimafia se transporte de la Méditerranée à la mer du Nord, aux Pays-Bas, en Belgique, en Allemagne du Nord et en France.

Plan Colombie. – En réalité, toutes ces formules avaient été tentées dans le fameux *Plan Colombie* mis en place en 2000 par Washington. Le noyau du système était l'éradication de la culture du coca par les paysans. Or, après un net recul, la production a repris en force : en 2021 les surfaces ont été multipliées par quatre par rapport à leur plus bas niveau de 2013 ; plus de 200 000 hectares produisant 1 400 tonnes contre moins de 400. Les mille tonnes gagnées sont celles qui alimentent le

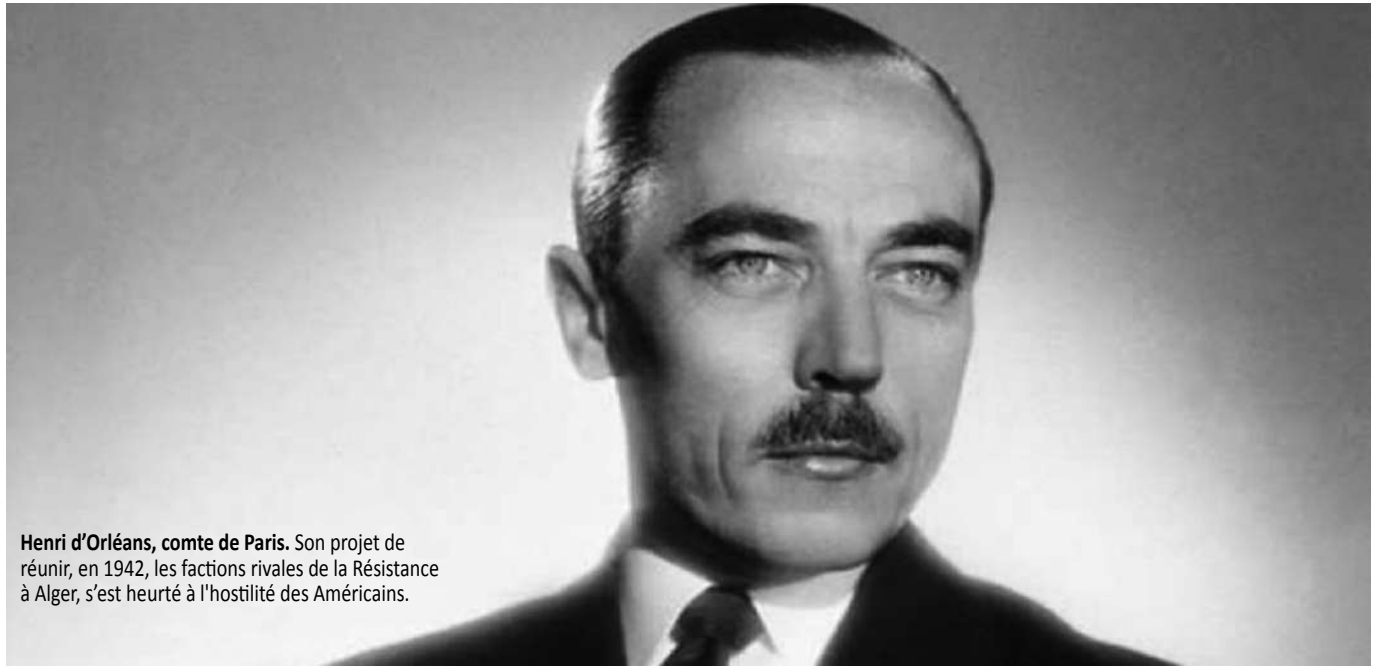
marché européen. Encore ces chiffres ne concernent-ils que la Colombie, qui produit 60 % du montant total devant l'Équateur, le Pérou et la Bolivie.

Le changement intervenu est politique. La guerre civile colombienne s'est quasiment terminée après les accords de paix de La Havane (24 novembre 2016). Une chose était de brûler les champs de zones rebelles, autre chose est de s'attaquer à des paysans innocents qui votent dans des élections et font basculer les majorités de droite à gauche. L'élection en juin dernier de Gustavo Petro à la présidence de la Colombie devrait permettre d'explorer de nouveaux modes de gestion du problème. D'accord avec son homologue péruvien – mais celui-ci vient d'être renversé –, il a promis la fin de la politique d'éradication. Il se propose aussi de « *réguler* » la production sans toutefois aller jusqu'à la rendre légale. Il s'agirait pour le gouvernement d'en prendre le contrôle par une forme de nationalisation, et surtout d'en autoriser l'exportation, cette fois moyennant l'imposition de taxes. Comme si c'était la première fois que le budget de l'État tirait profit d'activités illicites.

Quoi qu'il en soit, tout cela démontre l'urgence pour la France et pour l'Europe d'une diplomatie sud-américaine. Pour la France, elle commence en Guyane, c'est-à-dire au Surinam où le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, a eu le mérite de se rendre le 30 septembre pour rencontrer le nouveau président, Chandrikapersad Santokhi. Deux jours plus tôt, un nouvel ambassadeur de France y avait pris ses fonctions, dont le dernier poste avait été Minsk, en Biélorussie. Il couvre en même temps la Guyane voisine, ex-colonie britannique, et sera chargé de la liaison avec le secrétariat de la Caricom (Communauté des Caraïbes) qui a son siège dans sa capitale, Georgetown. Cette organisation régionale compte quinze États (plus cinq associés et huit observateurs) ; la France n'en est pas membre, mais pourrait relancer sa candidature au titre des Antilles-Guyane.

La prochaine étape devrait viser le Venezuela où Macron avait stupidement suivi Trump dans sa reconnaissance de l'opposant Guaidó, ce dont il semble maintenant revenu après les récentes discussions de Mexico entre Maduro et Washington, conclues le 25 novembre dernier. La conjonction politique sud-américaine entre le Chili (Boric), le Brésil (Lula) et la Colombie (Petro) devrait susciter un réveil du long sommeil où s'est maintenue la diplomatie française dans cette région trop longtemps oubliée, qui, soudain, se rappelle à nous en territoire guyanais. ■

WIKIPÉDIA – NAATIONAL ARCHIVES



Henri d'Orléans, comte de Paris. Son projet de réunir, en 1942, les factions rivales de la Résistance à Alger, s'est heurté à l'hostilité des Américains.

Décembre 1942 : le comte de Paris, arbitre et modérateur de la France résistante

Le 25 août 1940, Henri d'Orléans, comte de Paris (1908-1999) devient chef de la maison royale de France à la disparition de son père Jean d'Orléans, duc de Guise (1874-1940). Dès qu'il l'apprend, le « légionnaire » quitte Marseille (où il vient d'être démobilisé ; voir *Royaliste* n° 1193) et, grâce à l'administration française, rejoint sa mère au Maroc.

Malgré le message de sympathie que le duc de Guise (1) a fait parvenir à Charles de Gaulle, le nouveau chef de la maison de France se tient éloigné de l'action du Général. Pourtant, de très nombreux monarchistes l'ont rejoint à Londres.

En 1940, du côté anglais, l'hypothèse comte de Paris est plus qu'évoquée : au début de la guerre, on défend l'idée d'une restauration des monarchies d'Europe pour l'après-guerre. L'attitude anglaise changera avec l'entrée en guerre de l'U.R.S.S. puis des États-Unis. À Londres, sir Alexander Cadogan, sous-secrétaire au Foreign Office, semble être le plus fervent soutien de la maison de France. En décembre 1940, un document anglais le constate déjà : « *La seule voie de salut est une restauration monarchique accomplie sur le territoire nord-africain tant que celui-ci est encore français* ».

Du côté de la France Libre, des amis du roi vont se mobiliser. Jacques Pigeonneau, consul de France à Madrid, fait parvenir le 28 novembre 1940, un premier rapport du colonel Rémy. Il le complète par une note sur l'état d'esprit des résistants : « *En ce qui concerne la position politique du mouvement, je m'excuse de*

persister à croire que la compromission avec certains déchets de l'ancien régime (ceux de la III^e République) ne peut que donner corps aux critiques. Pendant que nous négligeons ce côté politique du problème, nos adversaires ne perdent pas leur temps. Leur jeu est intelligent : d'une part, on dément tous pourparlers visant une possible restauration monarchique, et d'autre part, on laisse circuler sous le manteau le bruit que cette même restauration se fera dès la conclusion de la paix ».

Il n'est pas le seul puisque le commandant Charles Luizet (2) rapporte à Londres l'audience d'Henri d'Orléans en Afrique du Nord : « *Le comte de Paris n'attend que l'occasion d'agir et de jeter le masque de l'"Vichy". Il a étudié l'éventualité d'une action en partant de l'Afrique du Nord, avec l'appui britannique. Désireux, si possible, d'agir le moment venu, en liaison avec Weygand, il lui a fait des offres de collaboration.* » (3)

Les prémices du complot. - En juillet 1941, Maxime de Roquemaure (4) se propose même d'organiser un coup d'État pour restaurer la monarchie en partant d'Alger. Il sera rapidement arrêté. Par la suite, Robert Murphy, l'envoyé de Roosevelt, rencontre le prince à plusieurs reprises. En 1941, dès l'installation d'un bureau de sa banque, la BNCF, en terre nord-africaine, Alfred Pose (voir *Royaliste* n° 1243) prend contact avec Henri d'Orléans et s'entoure d'amis qui vont tous jouer leur rôle.

En Algérie, le père Gabriel Théry fait le lien entre les résistants et le prince. Ce contact permet au chef de la maison de France d'entrer en relation avec Henri d'Astier (voir *Royaliste* n° 1237) et le père Cordier (voir *Royaliste* n° 1245).

Du côté de Vichy, par principe, le chef de la maison de France n'est pas hostile au chef de l'État que se sont choisis les députés et sénateurs républicains, le 10 juillet 1940. Jusqu'en 1942, il maintiendra une position simple et claire : refus de la collaboration, soutien à Philippe Pétain - pour ne pas favoriser la désunion des Français -, préparation de la libération. On lui fait reproche de son voyage à Vichy (du 6 au 8 août 1942). Pourtant il n'y va pas pour se faire embaucher ni pour apporter son soutien, mais pour se rendre compte : « *Je voulais savoir ce qu'il avait dans le ventre. Je n'avais rien à proposer* », dira le prince. Il a ainsi pu constater l'incapacité politique des monarchistes qui soutiennent le vieux maréchal...

De retour en terre marocaine, Monseigneur poursuit ses rencontres avec les officiels, mais aussi, d'une manière beaucoup plus informelle, avec les services secrets alliés. Il rencontre le consul général des États-Unis à Tanger pour qu'il organise un entretien avec Murphy afin de faire « *au bon moment une déclaration contre le gouvernement de Vichy* » (5).

Du côté des autorités vichystes du protectorat, les relations entre Henri d'Orléans et le résident général, Charles Noguès, ne sont pas empreintes de sérénité. Henri le trouve « *buté, prisonnier de raisonne-*

ments étroits et trop vichyssois... » Il se heurte à plusieurs reprises à ses services.

Après le débarquement (voir *Royaliste* n° 1238) et l'installation de l'amiral Darlan comme haut-commissaire français en Afrique du Nord, celui-ci écrit (le 19 novembre 1942) au gouverneur de Dakar, Pierre Boisson, pour le rassurer : « *Je me considère comme le représentant personnel du Maréchal en Afrique...* » Alger reste aux mains des vichystes, qui maintiennent toutes les lois de l'État français. Cette prise du pouvoir par l'amiral - haï par les Résistants, les Anglais, les gaullistes, certains Américains et même une partie de l'armée française - fait de la ville blanche un véritable chaudron. Le Laferrière, le Coq hardi, le Paris : cafés et restaurants du centre-ville deviennent les « caves » des conspirateurs.

L'alliance autour du prince. - Pourtant, quelques édiles relèvent la tête. Ainsi, les conseillers généraux des départements d'Algérie, gardiens de l'ordre républicain, protestent : le 24 novembre, Paul Saurin, Joseph Serda, Amédée Froger et Léon Deyron écrivent une lettre à l'amiral. Ils lui demandent, entre autres choses, le départ de Noguès et le retour à la légalité républicaine. Donc, de démissionner et de permettre l'application de la loi du 15 février 1872, « *relative aux rôles éventuels des conseils généraux dans des circonstances exceptionnelles* », dite loi Tréveneuc. L'amiral ne répond pas. Pour lui, les lois républicaines ont été abolies le 9 juillet 1940 par le Parlement à la quasi-unanimité. Il décide de faire arrêter Saurin, qui entre en semi-clandestinité.

Dès que la lettre des conseillers généraux est rendue publique, Henri d'Astier, Alfred Pose et tous leurs amis font campagne pour qu'un nouveau haut-commissaire soit capable d'allier les gaullistes et les giraudistes.

Vers la fin du mois, à Larache (Maroc espagnol), Henri d'Orléans reçoit Marc Jacquet (gaulliste républicain), envoyé par Alfred Pose pour lui proposer de venir à Alger. Le prince s'engage et se prépare à partir. Pour les départements français, où il est toujours interdit de séjour à cause de la loi d'exil.

Le 9 décembre, lors d'un dîner entre le journaliste Paul-Louis Bret, Louis Joxe, Beau de Loménie et Alfred Pose, ce dernier, déchaîné, s'empare contre Darlan : « *Il faut remplacer le système actuel d'Alger par un gouvernement où siègeront ensemble Giraud et de Gaulle...* », et c'est là qu'il propose qu'une personnalité devienne l'arbitre entre les deux hommes : « *De Gaulle serait chef du gouvernement et Giraud chef des armées...* » Plus tard, devant des journalistes, Pose affirme : « *La seule personnalité présente en Afrique et qui réponde à ces conditions est le comte de Paris* ».

Pendant ce temps, l'abbé Pierre-Marie Cordier part au Maroc, muni d'un lais-

sez-passer signé par le général de Monsabert (1887-1981). Il s'arrête au poste frontière algéro-marocain. De l'autre côté, à Oujda, le comte de Paris (alias, pour l'occasion, Michel Lepicart) arrive dans une Traction des services de renseignement (français), accompagné de Pierre de Bérard (voir *Royaliste* n° 1208), un homme de la banque de Pose, qui lui sert de chauffeur et de secrétaire. Le 10 décembre 1942, clandestinement, le prince arrive à Alger. La présence des Alliés fait qu'aucune chambre n'est libre. Il doit loger chez des amis de Pose : les Jouvét puis les Prohom.

Henri d'Astier lui organise de très nombreux rendez-vous (plus d'une centaine, dit-on). Les rencontres ont lieu soit dans les salons de L'Algérie, soit chez d'Astier ou chez Prohom. Souvent entouré de Marc Jacquet, d'Henri Dhavernas, de Louis Joxe, de Pierre de Bérard, le prince affirme à tous qu'il ne vient pas « *en prétendant mais en rassembleur...* ».

Pour beaucoup, il faut sortir de l'imbroglio fabriqué par les États-Uniens qui, installant l'amiral, réduisant les ambitions du général Giraud, interdisant aux Français libres, et à son chef, d'être en Algérie, ont maintenu « *le vent mauvais* » venu de Vichy. De nombreux Français vont, sans être royalistes, se rallier à la solution comte de Paris. Ainsi, le 14 décembre, Pierre Alexandre, au nom de la communauté juive, lui écrit : « *Il ressort de ces conversations que nos aspirations sont*

De nombreux Français vont, sans être royalistes, se rallier à la solution comte de Paris.

identiques : unification de l'Empire, libération de la France. Nous estimons que des personnalités telles que le général de Gaulle doivent obligatoirement en faire partie. Pour la stabilité politique et l'unité des esprits, ce gouvernement doit être placé sous votre autorité ».

Dans un premier temps, le comte de Paris n'est pas inquiété. Ni les chefs états-unis ni l'administration de Darlan ne semblent bouger. Pourtant, les rencontres sont connues de tout Alger. Et le collège juif n'est pas le seul à lui apporter son soutien : les autres communautés religieuses (chrétienne et musulmane), les francs-maçons, de très nombreux militaires (6) et une partie de la classe politique, dont les présidents des conseils généraux, font de même. Ce n'est pas ce qu'on peut appeler un complot clandestin mais bien une tentative de restaurer la souveraineté française : un complot à ciel ouvert !

La date choisie est avant Noël. Une délégation des conseillers généraux, accompagnant Pose, doit rencontrer Darlan pour lui faire signer une lettre de démission et, dans l'action, le conseil des présidents doit élire le comte de Paris haut-commissaire en Afrique du Nord.

L'échec. - Arrive de Londres, ce samedi 19 décembre, le général François d'Astier de La Vigerie (voir *Royaliste* n° 1242), commandant adjoint des Forces françaises libres, l'envoyé du Général. Il n'a jamais caché son hostilité à Darlan. Il refuse de le voir et, le soir de son arrivée, pendant plus de deux heures, rencontre le comte de Paris. Il sera pourtant contraint de rencontrer l'amiral et les généraux Giraud et Bergeret, juste avant d'être raccompagné à son avion.

Le comte de Paris, poursuivant son but de réconciliation nationale, demande à Jean Rigault d'organiser une rencontre avec les représentants de Roosevelt. Bien que s'affirmant monarchiste, Rigault est opposé aux manœuvres d'Henri d'Astier, considérant que jamais Murphy et les autres n'accepteront la nomination du comte de Paris à la place de Darlan. Celui-ci ainsi que Lemaigre Dubreuil, tous deux d'extrême droite, anti-gaullistes forcenés, sont tenus éloignés (par Henri d'Astier de La Vigerie) de « *l'appel au prince* » (7).

Ainsi, lorsque sont connus les liens entre l'envoyé de De Gaulle et le comte de Paris, Murphy et les militaires états-unis font connaître leur opposition au projet comte de Paris. Presque immédiatement les édiles républicains prennent leurs distances. La tentative de redonner une souveraineté à la France et un arbitre entre les deux factions militaires (gaulliste et giraudiste) semble avoir échoué.

Le 22 décembre, le prince décide de retourner au Maroc. Invité par des amis, il part se reposer à Sidi-Ferruch, avant de rejoindre sa famille. ■

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(1). Confiance du général de Boissieu au comte de Paris.

(2). Charles Luizet (1903-1947), résistant de la première heure, participe à la libération de l'Algérie. Condamné à mort par Vichy, sauvé *in extremis*, il est fait Compagnon de la Libération par le général de Gaulle.

(3). Cité par Daniel Cordier, *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon*, tome III, éditions Jean-Claude Lattès, 1993.

(4). Maxime de Roquemaure, spécialiste des questions musulmanes, est arrêté par le service de renseignement de l'armée de Vichy. Il sera libéré après le débarquement anglo-américain.

(5). Dépêche du consul général des États-Unis à Tanger au Département d'État, datée du 30 octobre 1942.

(6). Ainsi André Dorange, le plus proche collaborateur du général Juin, que l'on dit maurassien, était un habitué des rencontres avec le prince lorsqu'il était au Maroc en 1940.

(7). Comme la grande majorité des membres de l'Action française d'Algérie, qui suit les ordres politiques de Maurras... Étrangement, celui-ci ne parlera pas des événements d'Algérie dans son journal. Par contre, il se plaindra d'avoir perdu un bon millier d'abonnés en Afrique du Nord.

Le néolibéralisme contre l'imaginaire

Dans un livre-entretien, le politologue Stéphane Rozès, spécialiste de l'opinion publique, analyse la crise démocratique du XXI^e siècle sous le prisme des tensions entre imaginaire des peuples et diffusion d'un néolibéralisme globalisateur. Pour les résoudre, le politique doit suivre une voie : redevenir souverain

« Ce sont les peuples qui font l'Histoire. Les communautés humaines ne sont pas mues essentiellement par la prospérité mais par le fait de maîtriser collectivement leur destin », assure Stéphane Rozès en introduction de *Chaos, essai sur les imaginaires des peuples*. Avec la participation d'Arnaud Benedetti, qui conduit cet échange complice mais exigeant, l'ancien directeur général de l'institut CSA propose sa « grille de lecture imaginariiste », forgée par une longue expérience des sondages et des études qualitatives, mais également par une activité politique qui le mena du trotskisme jusqu'au chevènementisme. On conviendra que cet ouvrage n'a pour ambition que de poser modestement les jalons d'une pensée originale. Il n'empêche que des illustrations plus nombreuses et mieux développées permettraient sans doute d'affermir la thèse avancée. Abstraite dans la mesure où elle en appelle pour partie à l'inconscient collectif, pour partie aux résonances du fond des siècles, cette thèse selon laquelle « le bas fait le haut » n'en est pas moins d'une grande cohérence. Quoi qu'on en juge, elle va contribuer à la compréhension d'une époque ô combien bouleversée.

Imaginaires contrariés – À l'inverse d'un mouvement cyclique, l'imaginaire qui habite chaque peuple et s'exprime au fil d'une histoire ne débouche pas sur des phénomènes identiques répétés. Mais les actions, réactions, résistances, opinions d'une même communauté peuvent sembler incohérentes, elles trouvent néanmoins leur cause profonde dans la manifestation de cet invariant qu'est l'imaginaire.

Pour bien faire entendre son propos, Rozès recourt à l'image d'une spirale ascendante, car chaque manifestation du subconscient collectif n'est finalement qu'une « remontée » depuis les temps anciens, jamais un retour à la source. Il épouse ici la lecture toquevillienne de l'histoire en insistant, par exemple, sur la manière dont la République s'est imposée en prolongeant la royauté. C'est bien cet héritage métaphysique, toujours renouvelé, qui trace le parcours politique des nations, en singularisant chacune. Ainsi l'universalisme créatif des Français se distingue-t-il du messianisme américain, de la culture archipélique gréco-italienne ou de l'empirisme autoritaire allemand aujourd'hui incarné dans l'ordolibéralisme des institutions européennes, en particulier de la BCE.



WIKIPEDIA © FRANÇOIS MOURA

Stéphane Rozès. Son tour d'horizon sur les imaginaires des peuples confrontés à la globalisation est éclairant.

Nous assistons depuis trois décennies à la déstabilisation de la démocratie libérale,

L'analyse imaginariiste de Stéphane Rozès pousse à aller au-delà d'apparences souvent trompeuses et à regarder deux événements contradictoires de prime abord comme l'expression d'une même culture enracinée. La dépossession des moyens d'action de l'État, qui induit la perte de souveraineté des peuples, tout comme la foi indépassable en la vertu du marché sont elles-mêmes le fruit de la philosophie occidentale marquée, entre autres éléments, par les préceptes d'un Condorcet ou d'un Saint-Simon. Au gouvernement des hommes a fini par succéder l'administration des choses. Il était donc inévitable que Rozès consacre des réflexions déterminantes à la construction de l'Union

européenne et qu'il évoque ce malentendu français à l'égard d'une organisation pluri-nationale vainement fantasmée comme une « France en grand ». Ainsi convaincu du corsetage des peuples européens par la réglementation économique, Rozès en déduit que la crise du politique ne saurait être ramenée à l'inefficacité politique. Elle serait bien davantage « issue de la déstabilisation des peuples, d'une déconnexion entre leurs représentations, us et coutumes, et le cours des choses ». Les Gilets jaunes, dont la jacquerie fut soutenue par une écrasante majorité des Français selon les études d'opinion, n'incarnaient-ils pas ce besoin d'un retour du politique (« Macron, nourris ton peuple ! »)?

Réparer ou s'effondrer – Si *Chaos* a été choisi pour titre principal de cette joute fertile, c'est parce que Rozès comme Benedetti peinent à entrevoir une issue favorable

des peuples

à l'antagonisme entre imaginaires ancrés et globalisation financière, le passage des premiers à la seconde signifiant la bascule du récit national fédérateur vers une « *gouvernance par les nombres* » (Alain Supiot) doublée d'une homogénéisation par la technique. Dès lors, nous assistons depuis trois décennies à la déstabilisation de la démocratie libérale, d'autant plus angoissante qu'elle est rapide et profonde. La cause naturelle en est la perte, par les communautés humaines, de leur capacité de préserver ce qu'elles sont et de maîtriser leur avenir.

Un tel constat est particulièrement édifiant dans un pays comme la France, dont l'imaginaire national se situe aux antipodes de l'idéal technocratique bruxellois. Rozès souligne qu'en feignant d'en appeler au génie du peuple contre des élites inconséquentes, Emmanuel Macron a été porté au pouvoir en 2017. Le jeune président répondait à l'attente d'une réactivation de l'imaginaire collectif par le politique. Bien sûr, une telle tactique politicienne relève du cynisme éphémère, elle ne bouleverse pas la donne.

Au bout du compte, « *ce que l'on appelle aujourd'hui les nationalismes, les populismes ou les souverainismes ne sont pas autre chose que des révoltes des peuples pour se réapproprier leurs destins* », insiste Stéphane Rozès. Ailleurs, dans le monde arabe par exemple, cette même crise des États devenus trop faibles conduit au ressentiment anti-occidental sur fond de tentation théocratique. Que ces formes de contestation se réduisent à une manifestation identitaire sous sa forme la plus archaïque, c'est-à-dire potentiellement xénophobe, cela constitue une illusion dangereuse, à tout le moins une réponse stérile. Stéphane Rozès admet de ne pas croire en une lecture optimiste du succès électoral de forces nationalistes qui viendraient rééquilibrer le rapport de force en galvanisant l'imaginaire populaire.

Pour sortir sans trop de dégâts de l'impasse démocratique dans laquelle le néolibéralisme a conduit les peuples à force de « *désynchronisation* », il importerait de renouer le fil de l'histoire et de remettre en cohérence l'imaginaire de ces peuples avec l'ordre politico-économique. En des termes plus concrets, l'essai invite les gouvernants, une fois élus, à se saisir et disposer à nouveau des « *leviers du pouvoir* ». Le mot de la fin de l'intellectuel et du militant qu'est Rozès sonne alors comme un rappel salutaire : « *La souveraineté n'est pas une finalité. C'est un moyen au service de l'homme et des communautés humaines.* » ■

CASIMIR MAZET.

► Stéphane Rozès (entretiens avec Arnaud Benedetti), *Chaos. Essai sur les imaginaires des peuples*, Le Cerf, 2022.



Noémie Halioua, sur la chaîne numérique [akadem.org](https://www.akadem.org). Elle est, entre autres fonctions, journaliste pour Itélé, *Le Figaro* et *L'Arche* magazine et correspondante à Paris de la chaîne de télévision d'information en continu israélienne i24news.

■ **Sarcelles, une ville française.** – Une agression antisémite à Sarcelles contre un adolescent en 2018 conduit Noémie Halioua à revenir dans la ville de son enfance pour y comprendre son mal-être, un mal-être qui ne se limite peut-être pas aux frontières de cette ville.

Le Sarcelles de son enfance, c'est celui où ses parents sont arrivés en 1990 en provenance de Pantin, avec son quartier juif, sa grande synagogue, ses écoles communautaires, Ozar Hatorah entre autres, où la petite Noémie est scolarisée de 6 à 15 ans. Elle y apprend un certain nombre de valeurs et s'adapte à une discipline y compris vestimentaire qui aurait été insupportable à la majorité des jeunes filles de l'époque.

Elle se fait des amies et se bâtit un univers au centre duquel trône le bus 368 qui traverse une bonne partie de la ville et en est comme le miroir. Elle se construit une identité dans une ville où le racisme et les préjugés sont loin d'être absents, mais où n'existe pas de guerre raciale. Il y a même un chauvinisme local, réplique au mépris et à la condescendance dont fait l'objet cette Babel de banlieue où, en 1990, on ne compte déjà pas moins de 92 nationalités.

Sarcelles, c'est peut-être la pauvreté et la délinquance mais c'est aussi la solidarité et la débrouille, quelles que soient la nationalité ou la religion des habitants. Les frontières communautaires existent mais elles ne sont pas totalement étanches.

Noémie Halioua dresse ainsi un portrait du Sarcelles de son enfance tout en nuances et en clairs-obscur, mêlant avec subtilité histoire individuelle et aventure collective. Un monde qui l'a habitée et souvent en bien, longtemps après qu'elle l'eut quitté. Alors, comment est-on passé du vivre-ensemble au vivre-séparés ? Pour le comprendre, il faut passer par l'Histoire.

Sarcelles, avec ses barres et ses tours, est l'enfant de la Seconde Guerre mondiale, de ses destructions et de son manque criant de logements. Après l'hiver 54 et l'appel de l'abbé Pierre, les pouvoirs publics se mobilisent enfin pour construire de nouveaux logements, rendus encore plus nécessaires par le baby-boom. On construit vite. Les immeubles succèdent aux immeubles et une impression de confort nouveau laisse place très vite à un sentiment d'improvisation, d'inachevé voire de bâclé, qui va faire naître chez les habitants un *spleen* que l'on appelle *sarcellite*.

Mais tant la municipalité communiste que les habitants se mobilisent et créent un tissu associatif qui permet d'améliorer les choses. Le maire et son équipe développent une intense activité sociale qui s'efforce, à travers sa bibliothèque et sa MJC, de mettre la culture à la portée de tous, non sans succès. Nabil Ayouch, couronné à Cannes en 2012, y fait ses premières armes.

La transition économique des années 1990, les mutations spatiales de la ville et ses quartiers pauvres en situation de relégation, la percée des nouveaux médias avec leur soubassement individualiste, la culture rap elle-même créant un fossé entre générations, vont faire exploser ce modèle. La culture de l'entre-soi et celle de la revendication victimaire remplacent la recherche du vivre-ensemble. La municipalité sarcelloise, par sa politique de soutien aux associations communautaires, renforce cette fracturation de l'espace social. Mais a-t-elle d'autres interlocuteurs possibles ?

Une nouvelle judéophobie fondée sur la haine d'Israël permet à certains imbéciles de stigmatiser la communauté juive pourtant plurielle confessionnellement et politiquement mais qui, depuis, entre autres « incidents », les manifestations violentes

dirigées contre le quartier de la Nouvelle Jérusalem en juillet 2014, diminue numériquement et s'interroge sur son avenir. Avec elle, c'est un modèle social et urbain qui est menacé d'extinction et peut-être pas uniquement à Sarcelles. ■

ANDRÉ VIVIER.

► **Noémie Halioua, *Les uns contre les autres – Sarcelles, du vivre-ensemble au vivre-séparé*, Le Cerf, 2022.**

■ **Géopolitique d'aujourd'hui.** – Jean-Baptiste Noé s'est nourri des recherches de la revue *Conflits*, dont il est le rédacteur en chef, pour présenter les grands bouleversements géopolitiques en cours, notamment le recul de l'Europe et l'avènement de l'Asie.

Selon lui, l'Europe a cru à l'universalisme, oubliant le réalisme. Elle a cru que les frontières culturelles, religieuses, humaines et politiques étaient des chimères que l'on pouvait ignorer. Il propose une autre voie pour interpréter le monde, celle de la géopolitique au sens classique du terme : c'est-à-dire l'étude de la géographie, des symboles, des représentations et des mentalités, notamment. L'auteur vise deux objectifs : d'une part, redonner tout son sens à la géopolitique en en montrant la richesse et la complexité, d'autre part, en étudiant la place de l'Europe d'aujourd'hui dans un monde fragmenté.

Au total, il nous propose une géopolitique des affrontements et des rivalités en 2023. Il ne se limite pas aux conflits interétatiques ou aux conflits asymétriques, mais s'intéresse à la guerre économique, au terrorisme, à la guerre du droit, aux disputes autour de grandes routes maritimes de la mondialisation et bien d'autres choses.

Son livre s'ordonne autour de trois parties : la première s'intéresse à l'Europe, la deuxième à l'avènement de la Chine comme puissance mondiale, et la troisième à la guerre économique.

Chacune des parties se décline en chapitres divisés en courtes contributions d'une ou deux pages visant à montrer la complexité du monde et, parfois, à aborder des sujets transversaux qui le modifient en profondeur. Tel est le cas de l'usage des drones, qui transforme l'art de la guerre, ou encore les interconnexions entre criminalité et terrorisme. En Europe, il s'intéresse à l'hégémonie de l'Allemagne sur le continent et notamment sur la France dans beaucoup de domaines, notamment en privilégiant le recours à l'éolien.

On peut ainsi reconstituer le gigantesque puzzle des conflictualités d'aujourd'hui, et

surtout il nous est proposé une grille de lecture pour mieux le comprendre à l'avenir. L'auteur nous invite à nous mettre dans les pas de Xénophon pour mieux l'interpréter, lui qui était un philosophe grec, légitimement fier de sa culture, confronté aux élites perses, bien contraint de reconnaître leur valeur sans renier ce qu'il était. Telle est la démarche qu'il nous propose, faite d'humilité et de lucidité. Il nous invite à nous méfier de l'universalisme ambiant, qui a eu une grande responsabilité dans les déclenchements des guerres du XX^e siècle et du nôtre.

La négation des frontières constitue un des drames de l'universalisme. Elles peuvent s'appuyer sur les reliefs, cours d'eau, vallées, rivages... Elles ne sont pas seulement naturelles, mais culturelles et pensées par les hommes au long de l'histoire. L'ouvrage se conclut sur l'importance de la géographie et nous renvoie de nouveau à Xénophon qui transporte le lecteur dans les lieux de l'Antiquité qu'il a connus – Pergame, Babylone, Byzance et bien d'autres encore – y ajoutant une description des peuples, des pays, des fleuves et des climats... Tout un programme pour qui veut faire de la géopolitique.

JACQUES DUCONSEIL.

► **Jean-Baptiste Noé, *Le Déclin d'un monde*, L'Artilleur, 2022.**

■ **Les autres et nous.** – Ambassadeur au Japon, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Chine, Maurice Gourdault-Montagne sait ce que veut dire un monde multipolaire et ce qu'il exige d'un diplomate français. Il est allé à bonne école auprès d'un « passeur » de civilisations, Jacques Chirac, qui faisait l'école buissonnière au musée Guimet. Cinq ans son conseiller diplomatique au cours du second mandat (2002-2007), qui n'est généralement pas considéré comme le meilleur moment, mais plutôt le commencement d'un lent déclin, il y a vu germer les prémises d'une nouvelle ère avec l'Algérie (le projet avorté de traité d'amitié) et surtout d'un axe franco-allemand grâce à l'entente entre Chirac et Gerhard Schröder, qui est loin d'être aujourd'hui une référence du fait des liens de l'ancien chancelier avec Vladimir Poutine. Sur tous ces points, Chirac s'inscrivait dans la continuité de la diplomatie mitterrandienne incarnée de 1984 à 1986 et de 1988 à 1993 par Roland Dumas (qui a eu cent ans l'été dernier), le ministre que le gaullo-chiraquien Gourdault-Montagne place en tête de son « panthéon ministériel » pour sa personnalité plutôt fulgurante (que sulfureuse), modèle d'une entente franco-allemande par sa complicité avec son homologue Genscher, notamment à travers l'invention du « triangle de Weimar » avec la Pologne dès 1991. Le jeune diplomate, qui était en poste à Bonn lors de



Maurice Gourdault-Montagne. Secrétaire général du quai d'Orsay de 2017 à 2019.

la chute du mur de Berlin, qui « marque à jamais une vie d'homme », n'accable pas sur ce sujet, contrairement à d'autres, la diplomatie mitterrandienne.

Le dernier sur sa liste est le ministre Le Drian pour avoir avalisé par son silence la disparition du corps diplomatique.

L'auteur demeure en lui-même le lauréat du Concours d'Orient, maintenu comme voie de recrutement, qui n'a eu de cesse, sa retraite prise, de retourner s'immerger dans l'ourdou de sa jeunesse. Grâce aux langues, l'hindi et l'ourdou, apprises à l'École des langues orientales, il avait pu réaliser sa « vocation », devenir diplomate, sans imaginer qu'outre ses brillantes ambassades, il graviterait si près du soleil élyséen. Cela valait bien une méditation dans un ashram.

Son condisciple et ami Dominique de Villepin fut un autre astre de cette galaxie. Celui-ci fût-il parvenu à la présidence de la République, MGM, comme on le connaissait, aurait pu s'asseoir dans le fauteuil de Vergennes.

Dans un avant-propos, il remonte le temps (« Si j'étais né en 1453 et que nous étions en 1522... ») et se demande si, entre 1953 et 2022, il avait vécu autant de changements de tous ordres : le passage du haut Moyen Âge à la Renaissance, la découverte de l'Amérique, la fracture de la Réforme annonçant les guerres de Religion. La Chine, qui était à cette époque la civilisation la plus avancée et l'empire le plus puissant de la terre, et qui le redevient de nos jours, enseigne la longue durée et la relativité.

Il serait néanmoins hasardeux de prédire ce qu'il en sera au prochain siècle, sans parler de millénaire. Inquiet, il met en garde ses compatriotes contre tout abandon : « Dès que la France abaisse le drapeau, d'autres pays, pays émergents ou vieilles nations, prennent la place laissée en jachère ».

DOMINIQUE DECHERE.

► **Maurice Gourdault-Montagne, *Les Autres ne pensent pas comme nous*, Bouquins, 2022.**

DR



Par Gérard Leclerc

Les 90 ans d'*Esprit*

Cet anniversaire ne saurait nous être indifférent, ne serait-ce qu'en raison des liens qui se sont établis au cours de notre propre histoire avec les dirigeants et les collaborateurs d'*Esprit*. Certains remontent même à nos origines. Je pense notamment à Jean-Marie Domenach et Paul Thibaud, et je ferais une mention spéciale pour Jean Bastaire, éminent péguyste qui fut toujours notre lecteur attentif et avec qui j'ai entretenu des rapports suivis. Et puisque j'en suis aux attachements personnels, s'il fallait marquer une préférence parmi les grandes figures qui marquèrent la fondation d'*Esprit*, je distinguerais Henri-Irénée Marrou dont je suis plus proche que d'Emmanuel Mounier, non seulement en raison de la portée de son œuvre d'historien et de sa qualité d'augustinien, mais de l'envergure de sa pensée et de la rigueur de ses jugements au milieu des événements.

Il n'est que justice que la rue qui borde « Les Murs blancs », la propriété où habitèrent quelques-uns des responsables de la revue à Châtenay-Malabry (Mounier, Domenach, Ricœur...) porte son nom. Je viens de retrouver dans ma bibliothèque ses carnets posthumes qui sont souvent fulgurants. Quant à Mounier lui-même, je crois avoir lu tout ce qui est disponible de lui, à l'exception de son *Traité du caractère* que je n'ai jamais réussi à aborder, pour des motifs qui m'échappent. Tout cela pour dire que, bien loin de dédaigner cet anniversaire, j'y trouve l'occasion d'une anamnèse précieuse. Dans cette chronique, j'ai souvent abordé le rôle d'*Esprit* avec empathie et distance à la fois. Je me souviens d'avoir été honoré d'une lettre de madame Mounier qui authentifiait ma lecture de son mari et mon interprétation du personnalisme. Mais elle insistait sur l'indépendance d'*Esprit* par rapport à une appartenance religieuse, ce à quoi je ne pouvais qu'acquiescer.

C'est, en effet, le statut original de l'œuvre du penseur personnaliste que d'avoir réussi à associer des personnalités très diverses à une entreprise qui se voulait aconfessionnelle sans qu'elle puisse être jamais détachée de l'inspiration chrétienne de la plupart. Même s'il est arrivé à Sartre de traiter Ricœur de « curé », il est patent que, s'il existe une cohérence entre le philosophe et l'herméneute de la Bible, il est impossible de nier l'espace intellectuel et civique qui lui permet d'engager un débat qui n'exclue personne. Faut-il parler alors d'*Esprit* comme d'une revue laïque ? En un certain sens oui, mais la laïcité est susceptible de plusieurs désinences, la première renvoyant à la neutralité, qui ne convient pas du tout ici. Faudrait-il donc l'entendre au sens d'une tradition républicaine qui s'est établie depuis 1789 ? C'est, en tout cas, l'option prise par l'ouvrage qui se veut la synthèse de tout un parcours historique, d'ailleurs souvent avec bonheur. Les gens d'*Esprit* seraient foncièrement « d'esprit laïque, partageant et soutenant les idéaux de la tradition laïque telle qu'elle s'est constituée à partir de la Révolution française et sous la III^e République en France, donc aux antipodes de « la chrétienté » et éloigné de toute idée de revanche ou de restauration chrétienne dans le champ du politique ». J'avoue que ce raccourci produit en moi une certaine dose d'étonnement, car c'est faire bon marché de ce qui, dans la décennie révolutionnaire, s'inscrit contre le christianisme jusqu'à vouloir son éradication. Et par ailleurs, il est difficile d'oublier que le premier livre de Mounier, (coécrit avec Georges Izard) concerne la pensée de Charles Péguy, lequel s'était insurgé de toute son énergie contre la dictature combiste.

Je privilégierai donc une autre insertion de l'aventure personnaliste dans l'histoire, qui tient compte des évolutions civilisation-

nelles, en tentant d'élucider les défis qui se recomposent pour définir les engagements nécessaires. Ceux-ci évoluent sur le cours d'un siècle. Avant guerre, il s'agit de définir une troisième voie en dehors d'un libéralisme en crise et des totalitarismes communiste et fasciste. La thèse fameuse de Jean-Louis Loubet del Bayle sur les non-conformistes des années trente a rapproché la mouvance de Mounier de la jeune droite de Fabrigues et Maulnier ainsi que d'Ordre nouveau de Denis de Rougemont et d'Alexandre Marc, puisqu'il s'agit de trois tentatives d'échapper au *désordre établi*.

Mais la Seconde Guerre mondiale va rebattre les cartes. Après une courte période où la revue est admise par Vichy, vient l'engagement dans la Résistance de tous ceux qui aborderont la période qui suit la Libération, sous de nouveaux auspices, en particulier la forte attraction d'un parti communiste qui va compter singulièrement. J'ai eu trop l'occasion d'évoquer cette période ici même pour m'y attarder. Il m'est arrivé de donner écho à une mise au point de Domenach qui apportait des précisions importantes sur le sujet. Il est peut-être plus intéressant d'observer la façon dont les engagements se modifient en fonction des Trente Glorieuses, provoquant des contradictions entre rédacteurs. Il y a, par exemple, l'attachement aux masses populaires dont le parti communiste incarne le destin, mais parallèlement la nécessité de trouver des solutions économiques adaptées, celles que l'on ira chercher du côté des élites technocratiques. Mais le tournant le plus décisif apparaît au moment où Paul Thibaud prend la direction à la suite de Domenach : « *L'imposture totalitaire a fini par éclater* », proclame l'éditorial qui annonce une période complètement dévolue à combattre le système soviétique et à soutenir la cause de ceux qu'on appelle les dissidents : « *La revue s'engage dans une entreprise de publications d'auteurs, écrivains ou philosophes jusqu'alors mal connus (...) et qui portaient un regard neuf, acéré, inventif sur les sociétés et l'histoire récente : ainsi Louis Dumont, Ivan Illich et René Girard ou l'école de Francfort (Adorno, Walter Benjamin, Horkheimer), les dissidents chinois, le philosophe et dissident tchèque Jan Patocka (rédacteur de la Charte 77), des intellectuels polonais comme Adam Michnik, Brodnislaw Jermek, Tadeusz Mazowiecki, le cardinal Wojtyla (le futur pape Jean-Paul II).* »

Cette époque s'achève par la chute du mur de Berlin, et la revue s'est trouvée aux prises avec le monde déconcertant qui est le nôtre, et qui impose d'autres analyses. La postérité de Mounier – mais il n'est pas évident que ce seul nom suffise à définir l'inspiration d'*Esprit* et l'ampleur de ses curiosités – se trouve face aux ambiguïtés d'une gauche à laquelle elle a toujours voulu rester fidèle. Quand Daniel Lindenberg, que nous avons bien connu, publie son brûlot *Le Rappel à l'ordre*, il ne signifie pas seulement son désaccord avec les positions prétendument réactionnaires d'intellectuels tels que Finkelkraut et Taguieff. Il est significatif d'un nouveau clivage dans une sociologie politique bousculée. La volonté de l'équipe d'*Esprit* est de poursuivre sa tâche, si ardue soit-elle, alors que des revues comme *Les Temps modernes* et *Le Débat* ont renoncé. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne saurait se passer d'instances de réflexion pérennes pour tenter de comprendre l'histoire qui se fait, dépourvue des eschatologies révolutionnaires d'hier. ■

► *Esprit, une revue dans l'histoire*, collectif, 128 p., 2022.

Une nouvelle voie pour l'Afrique et le monde

Après une multitude de théories et d'expertises appliquées durant des décennies par le Nord, au Sud – suivies d'autant de constats d'échec –, il est temps de laisser tomber les grands principes et de considérer les propositions pragmatiques faites par les premiers intéressés.

Kako Nubukpo, économiste togolais et bon connaisseur de l'agriculture africaine, décrit les problèmes multiples et critiques de l'agriculture africaine : instabilité climatique, sécheresses récurrentes, dommages aux sols du fait des politiques de culture de rente destinée à l'exportation, pression démographique (la population africaine est celle qui augmente le plus rapidement : de 230 millions en 1950 à 1,5 milliard aujourd'hui, et près de 4 en 2100). Il évoque ensuite l'immense richesse en biodiversité de l'Afrique, mais aussi la fragilité de ses sols, leurs faibles rendements, la pression sur les terres, en particulier les forêts et les savanes. Nourrir le continent sans abîmer le milieu : un défi impossible ? Non, nous dit Nubukpo, mais cela va exiger une révolution tant socio-économique qu'agroécologique.

Néoprotectionnisme. – La première condition consistera à mettre en place une protection, sans laquelle aucun développement agricole visant à l'autosuffisance n'est possible en Afrique : les terres et les espèces végétales et animales du continent présentent des rendements très inférieurs à ceux des continents du Nord, qui font que le riz ou le blé importé sera toujours infiniment moins coûteux que les céréales locales (et la production avicole, laitière, etc.). Néoprotectionnisme, qui ne veut pas dire autarcie, mais fin des politiques de la « révolution verte » : « L'adoption de semences hybrides – et souvent OGM – et des intrants de synthèse ne valent que si les conditions d'engendrement ne sont pas une dépendance aux firmes (multinationales) qui les produisent et les vendent, mais aussi une dépendance monétaire risquée (...). Le programme "révolution verte" lancé en 2004 en Afrique peut ainsi être considéré comme un échec ».

Les conditions écologiques d'un tel changement de paradigme sont contraignantes. Il faut remplacer le machinisme et les engrais et pesticides par l'usage de plantes adaptées (les légumineuses par exemple, qui permettent de se passer des engrais azotés) et surtout par de la main-d'œuvre : voilà qui tombe bien, la paysannerie étant encore et pour longtemps majoritaire dans la population. Il convient également de passer de l'agriculture extensive à l'agroécologie, plus intensive : cette

évolution a déjà commencé. Dernière étape : favoriser le multi-usage de la terre. Là aussi, cette condition est remplie : « la même terre sert (ou appartient) à plusieurs acteurs à la fois concurrents et partenaires : aux agriculteurs pendant l'hivernage, et aux éleveurs, cueilleurs et autres après l'enlèvement des récoltes ».

Bien communs. – L'autre condition est plus révolutionnaire encore : elle consiste à réhabiliter les biens communs, à faire de leur bon fonctionnement le passage obligé de

à cultiver et produire des aliments sans dommage pour le sol et l'environnement, par l'usage exclusif des ressources naturelles locales et reproductibles, largement accessibles et le plus souvent gratuites. Facile à dire, plus difficile à mettre en œuvre, comme en témoignent par exemple les difficultés auxquelles se confrontent les artisans de la « grande muraille verte » du Sahel.

Ce qui est sûr, c'est que si l'on continue ce qui se fait actuellement, les conséquences en seront catastrophiques non seulement pour l'Afrique, mais pour le monde entier. En effet, ce continent contient la plus grande biodiversité au monde : la laisser disparaître sonnerait le glas de l'Afrique et même celui de l'humanité tout entière. « La mondialisation doit devenir coopérative, ne serait-ce qu'en raison des services écosystémiques rendus par le continent, si ce n'est en reconnaissance de la "dette écologique" historique souvent revendiquée. »

Mauvaise foi. – Cette remarque de Nubukpo nous renvoie aux échecs des deux COP, sur le climat et sur la biodiversité. Celle-ci, qui vient de se clore, met une nouvelle fois en évidence la mauvaise foi des gouvernements. Du nôtre, qui affirmait en juin dernier, à la Journée mondiale de l'océan, que la France avait déjà sanctuarisé 30 % de son espace maritime en « aires maritimes protégées », quand la COP15 nous montre que les zones réellement protégées ne dépassent pas en réalité 1 ou 2 % de notre zone économique exclusive. Mais aussi celle des « victimes » : les pays qui subissent le plein fouet la crise climatique et qui préfèrent trouver des coupables qui payent plutôt que des solutions qui marchent.

Kako Nubukpo a le mérite de proposer une voie de sortie, étroite mais possible, pour un continent qui veut voir devenir le grenier de l'humanité à la fin du siècle, en s'appuyant sur la solidarité des pays plutôt que sur d'hypothétiques culpabilités. Appuyer ce projet est peut-être une des rares solutions pour passer le cap critique du XXI^e siècle, à condition d'en accepter les contraintes économiques et sociales. Alors, aider l'Afrique : oui. Et peut-être... s'en inspirer ? ■

FRANÇOIS GERLOTTO.



l'activité agricole. Par définition, les biens communs désignent des ressources (matérielles ou non) qui sont ou devraient être partagées par tous. Longtemps combattus, ils ont été réhabilités par Elinor Ostrom, qui souligne leur aspect positif sous quelques conditions : « des limites clairement définies, des règles explicites, une surveillance

Remplacer le machinisme et les engrais et pesticides par l'usage de plantes adaptées et surtout par le maintien de la main-d'œuvre.

efficace, des sanctions graduelles pour les contrevenants, des mécanismes de résolution des conflits, etc. (1) ». Or ce genre de partage de ressources communes, dans tous les domaines, matériel et immatériel, est caractéristique des cultures africaines : « L'existence africaine se déroule en commun, de la conception la plus ontologique de la vie jusqu'à la pratique quotidienne des activités. Construire un projet politique fondé sur les biens communs revient, simplement, à réhabiliter les modes d'organisation économique, sociale et politique du continent ».

Agroécologie. – Sur cette base, Nubukpo propose l'agroécologie, qui consiste

(1). Elinor Ostrom. *La Gouvernance des biens communs : Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, De Boeck Supérieur, 2010.

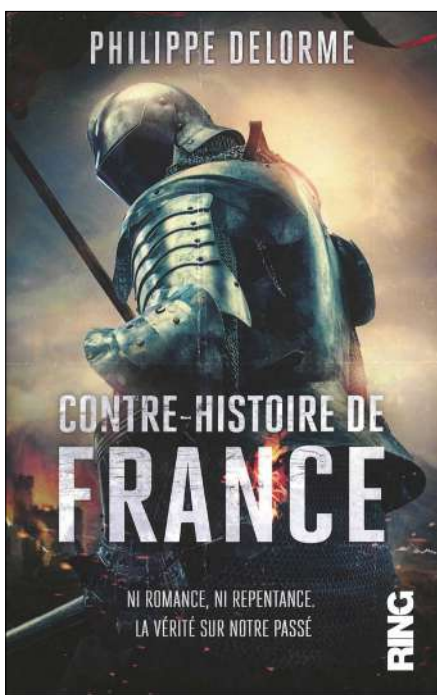
► Kako Nubukpo. *Une Solution pour l'Afrique : néoprotectionnisme et biens communs*, Odile Jacob, 2022.

Une vérité qui réveille

Très prolifique, notre ami Philippe Delorme vient de publier un nouvel ouvrage qui donne un supplément de sens à toutes ses biographies et ses études particulières : une Histoire de France, qui montre qu'entre divers avenir possibles, ce sont toujours les choix humains qui font le tri ultime.

Les Français aiment leur Histoire. On se souvient du succès de l'émission de radio « La Tribune de l'Histoire », avec André Castelot, Alain Decaux et Jean-François Chiappe. Celui des émissions de télévision de notre cher Stéphane Bern ne se dément pas. Et notre non moins cher Lorant Deutsch, racontant l'Histoire de France à travers les stations de métro parisiennes dans son *Métro-nome*, a réussi un incroyable *best-seller* – on vous recommande l'édition illustrée par Cyrille Renouvin – qui fait grincer les dents de bien des historiens professionnels mais jaloux, sans parler des professeurs d'Histoire aigris qui, comme le rappelle Philippe Delorme, ont interdit au comédien « passeur d'Histoire » de venir faire une conférence dans la ville islamisée de Trappes en 2016, au prétexte qu'il aimait trop les rois et les reines et surtout n'était pas assez « repentant »...

Philippe Delorme est, lui, plus qu'un conteur et il ne se sent pas *a priori* une vocation à « faire aimer la France ». Car il a d'abord l'habitude d'aller aux sources pour se faire sa propre idée, en faisant abstraction des idées reçues, avec même parfois un esprit de contradiction qui le mène assez loin. En tout cas, il ne cherche pas, comme tant d'autres, dans les sources le moyen de vérifier des convictions pré-établies. Bien sûr, comme tout historien, il utilise beaucoup les travaux de ses prédécesseurs, avec toujours le risque assumé de reproduire une erreur par-ci ou par-là. Mais sa force réside dans son appétit pour débusquer l'anachronisme, le parti pris



Allez aux sources pour se faire sa propre idée, en faisant abstraction des idées reçues, avec même parfois un esprit de contradiction.

idéologique, et pour toucher enfin à une vérité vraiment vraisemblable, ce qu'on peut atteindre de la vérité d'un moment passé, qu'on ne pourra évidemment pas ressusciter. On se souvient du rôle décisif

de Philippe Delorme dans l'élucidation de la mort du petit Louis XVII, où tant de ses prédécesseurs avaient multiplié les fausses pistes romanesques, ou de son combat contre une fausse histoire prétendument scientifique, mais qui fait fi des méthodes purement historiques (lire son fameux *La Mauvaise tête de Henri IV*, un chef-d'œuvre d'érudition que j'ai édité avec plaisir en 2013 – éditions Frédéric Aimard - Yves Briend – et qui est toujours disponible chez votre libraire - diffusion Salvator).

Mais cette fois-ci, Philippe Delorme ne renouvelle pas la biographie d'un roi ou d'une reine en particulier, il ne perçoit pas une énigme, mais il donne en quelque sorte à voir toute sa démarche intellectuelle, si ce n'est sa méthodologie dont il a acquis les premiers principes avec le maître de sa toute première jeunesse : Arnaud Fabre. Il se lance en effet à son tour dans une Histoire de France, des origines à nos jours. Chaque chapitre est précédé d'une épigraphe reprise d'un manuel d'Ernest Lavisse, « *l'instituteur de la France* » républicaine, qui a appris l'Histoire à nos arrière-grands-parents, en forçant le trait, au risque de leur bourrer le mou, fût-ce pour la bonne cause (revancharde face à l'Allemagne). Il nous en reste beaucoup de choses : de « *nos ancêtres les Gaulois* » au « *vase de Soissons* »... Philippe Delorme nous laisse heureusement nos repères, mais il nous dit à chaque fois ce qu'on peut savoir (souvent pas grand-chose) et en quoi cela reste une leçon pour l'Histoire qui se fait devant nos yeux.

Ce livre est en effet une grande leçon chronologique, qui nous remet les idées en place sans jamais donner, donc, dans un catéchisme. Surtout pas le catéchisme républicain – soyons clairs – mais pas non plus dans ce qui pourrait être un contre-catéchisme éventuellement royaliste. Il s'est certes mis sous le patronage de Jacques Bainville et il le prolonge par la clarté du style et l'analyse pénétrante. On aime les dernières pages consacrées à la Résistance, aux rapports entre le comte de Paris et le général de Gaulle (voir ci-contre), à l'analyse, qui se veut positive, des richesses de la Constitution de la V^e République. Les Français ont toutes les chances de poursuivre leur belle Histoire, pour peu qu'ils aient fait le tri dans les leçons de leur passé. Cette « *Contre-Histoire* » les y aidera. ■

FRÉDÉRIC AIMARD.

► Philippe Delorme, *Contre-Histoire de France*, Ring, 2022.

Le général de Gaulle et le comte de Paris

À partir de 1954, de Gaulle et le comte de Paris se rencontreront plusieurs fois par an, toujours dans la plus grande discrétion, pour dialoguer à grands traits sur la situation de l'heure et les perspectives d'avenir. En 1957, de Gaulle salue le mariage du dauphin Henri avec Marie-Thérèse de Wurtemberg comme un « *grand événement national* ». L'année suivante, le prince donne son approbation à la constitution de la V^e République. Le Général le remercie en des termes non équivoques [...] Dans leurs conversations presque secrètes, qui ont lieu à la nuit tombée, dans un salon de l'Élysée, de Gaulle est encore plus explicite. Ainsi, le 17 juin 1960, le président livre le fond de sa pensée : « *Je crois profondément à la valeur de la monarchie. Je suis certain que ce régime est celui qui convient à notre pauvre pays, déchiré par des gouvernements qui l'ont conduit à un état navrant. J'en suis de plus en plus convaincu...* » Devant quelques journalistes, le 30 décembre 1961, de Gaulle laisse entrevoir ce que pourrait être une démocratie couronnée : « *Quand je ne serai plus là, il faudra un chef de l'État en dehors des partis et qui ne soit pas lié par une majorité parlementaire. Il faudra qu'il puisse donner les grandes options, être un arbitre, mais surtout exprimer les grandes orientations.* »

Pourtant, de Gaulle se laissera convaincre par ceux qui lui affirment qu'il est le seul à pouvoir gagner les élections de 1965. Réélu avec difficulté, il n'est plus désormais que l'homme d'un parti. Il s'enferme dans une politique conservatrice. Ce sera l'explosion de mai 1968, l'éphémère sursaut gaulliste, et l'année suivante, le départ du vieux général, désabusé. Seul face à l'Histoire, retiré à Colombey, de Gaulle se consacre alors à la rédaction de ses Mémoires. Le 27 décembre 1969, il écrit au comte de Paris une lettre magnifique, à la résonance de testament politique [...]

(Extrait de *Contre-Histoire de France*.)

Portraits photographiques d'un prince

Dans le cadre du bicentenaire de la naissance du duc d'Aumale, le château de Chantilly expose des photographies qui évoquent la vie du prince et la reconstruction du château.

Fils du roi Louis-Philippe, Henri d'Orléans, duc d'Aumale (1822-1897), hérite, en 1830, du château de Chantilly, de son grand-oncle, le duc de Bourbon, prince de Condé (1756-1830). Brillant soldat, il a vingt et un ans lorsqu'il dirige la prise de la smalah d'Abd el-Kader en 1843. À vingt-cinq, il est général et gouverneur de l'Algérie. Sa carrière est brisée par la révolution de 1848. Exilé en Angleterre à Claremont, il achète en 1851 à Twickenham une belle demeure, Orléans House, puis une résidence de chasse à Wood Norton. À partir de 1852, il n'a plus le droit de posséder des biens en France. Il tourne la difficulté en vendant fictivement Chantilly à ses banquiers anglais. Une série de photographies des années 1850-1855 révèle l'état du château durant son exil.

Le duc d'Aumale a probablement été convaincu de l'intérêt de la photographie naissante par son ami et condisciple au collège Henri IV, le vicomte Joseph Vigier. Celui-ci réalise dès 1852 les portraits de toute la famille d'Orléans en exil. Le roi Louis-Philippe est l'un des premiers souverains à poser devant un objectif. Durant les vingt-trois ans de séjour outre-Manche, Aumale développe



DOMAINE DE CHANTILLY.

des liens avec ses cousins, la reine Victoria et son époux, le prince Albert, qui s'intéresse au développement de la photographie. Le prince consort convainc Aumale de laisser photographier ses dessins de Raphaël en vue d'un catalogue raisonné. Le grand amateur et collectionneur d'art qu'est le duc d'Aumale comprend très tôt les possibilités qu'offre la photographie. Il l'utilise notamment dans le domaine de la bibliophilie qui lui est cher.

Pendant la guerre de 1870, le général d'Aumale demande en vain à pouvoir combattre avec son frère le prince de Joinville et son neveu le duc de Chartres. Seul ce dernier y parvient, sous

le pseudonyme de Robert Lefort. À son retour en France en 1871, le duc d'Aumale reprend un rôle politique et militaire. Député de l'Oise en 1871, président du conseil général de l'Oise, il aurait pu briguer de plus hautes fonctions sous la III^e République. Il reprend le projet de reconstruire Chantilly. Avant de commencer les travaux du Grand Château mutilé depuis la Révolution, il commande des photographies du site. La mort de son dernier fils, François d'Orléans, duc de Guise (1854-1872), fait qu'il modifie son projet initial. Ce n'est plus un palais qu'il fait reconstruire, mais un musée destiné à ses collections. En 1884,

il est élu à l'Académie des beaux-arts. Malade, il décide de léguer Chantilly à l'Institut de France dont il est membre. Le 25 octobre 1866, il signe une donation immédiate sous réserve d'usufruit, de Chantilly et de ses collections.

C'est peut-être en Sicile que sont réalisées les plus émouvantes photographies du duc d'Aumale. Il meurt dans son domaine du Zucco, près de Palerme, le 7 mai 1897, avant d'être inhumé à Dreux dans la chapelle des Orléans. ■

ALAIN SOLARI.

► « Le duc d'Aumale et Chantilly, photographies du XIX^e siècle », à voir jusqu'au 26 février 2023 au château de Chantilly.

Expositions

■ **Musée Guimet.** – À l'occasion du centenaire de la Délégation archéologique française de l'Afghanistan, le Musée national des arts asiatiques met en lumière un siècle de découvertes et de relations avec ce pays. L'exposition *Afghanistan, ombres et légendes* est complétée par l'exposition *Sur le fil* qui évoque la création textile de femmes afghanes à travers la maison de couture Zarif Design créée à Kaboul en 2005. (Jusqu'au 6 février 2023.)

■ **Versailles.** – Le château consacre pour la première fois une exposition à Louis XV. Son règne de plus de cinquante ans vit l'affirmation du modèle culturel français et l'émergence de la philosophie des Lumières. L'exposition ambitionne de saisir la complexité de l'homme derrière le monarque. Elle rend compte de l'avènement du style rocaille. (Jusqu'au 19 février 2023.)

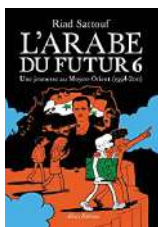
■ **Louvre.** – Mis à part les noms de Samarcande et de Boukhara, l'Ouzbékistan reste méconnu. *Splendeur des oasis d'Ouzbékistan* invite à un voyage à travers dix-neuf siècles. Des trésors nationaux évoquent ce carrefour des civilisations d'Asie centrale. (Jusqu'au 6 mars 2023.)

A.S.

B.D.

■ *L'Arabe du futur, le final.*

– Riad Sattouf nous offre le sixième et dernier opus de sa série, celui du dénouement. Comme dans chaque épisode, quatre histoires s'entremêlent : son histoire personnelle et plus particulièrement celle de sa relation avec son père, celle de sa famille en France, et puis en arrière-plan, celles de la société française et de la Syrie contemporaine, l'épisode 6 couvrant la fin des années 1990 et la décennie 2000. On assiste avec bonheur



à la métamorphose de l'adolescent boutonneux, en quête de lui-même, en un jeune adulte, dessinateur professionnel et réalisateur accompli, qui a enfin mis au clair sa relation avec ce père qui l'a abandonné. On suit avec émotion la roue du temps vers la vieillesse ou la mort des parents et grands-parents. On découvre l'effondrement de cette société syrienne minée par la violence et la corruption.

La venue du jeune Fadi, le deuxième frère de Riad enlevé par son père, sonne à la fois comme la promesse d'un nouveau départ et le constat d'un terrible échec. Enfin, le portrait de la société française, ou en tout cas d'une partie, fera grincer des dents. On y trouve re-

beus et clodos agressifs, petite partie de la France des périphéries, et une jeunesse de gauche en voie de déconstruction. On y rencontre aussi une jeunesse qui cherche tant bien que mal sa place dans la société. On y voit surtout une France des fins de mois difficiles, prête à se raccrocher à n'importe quel politicien ou charlatan, pour garder un peu d'espérance, comme la mère de l'auteur qui erre de voyante en avocat véreux pour l'aider à retrouver son dernier fils et place ses derniers espoirs en Jacques Chirac... ■

ANDRÉ VIVIER.

► Riad Sattouf, *L'Arabe du futur* (tome 6), *'Une jeunesse au Moyen Orient (1994-2011)'*, Allary éditions, 2022.



Brèves royales.

■ **25 octobre – Tadjourah.** – Intronisation du 34^e dardar (sultan) de Tadjourah, Ali Habib Ahmed, en présence du président djiboutien Ismaël Omar Guelleh. La description de la cérémonie, la première depuis 1985, nous est relatée par le correspondant de *Jeune Afrique*, mise en ligne le 13 novembre et reprise dans le numéro de décembre.

L'ethnie afar compte environ trois millions de ressortissants répartis entre Éthiopie, Érythrée et Djibouti (ex-Territoire des Afars et des Issas) où ils sont minoritaires. Elle est répartie en quatre sultanats, Tadjourah, Raheita (au nord d'Obock), Gobaad (autour de Dikhil) et Awsa (Asaita en Éthiopie). Ce dernier fut quasiment indépendant entre 1734 et 1938 et est toujours régi à ce jour par un amoyta (sultan) de la même dynastie Modeito.

■ **26 novembre – Tirana.** – Intervention sur les réseaux sociaux du prince Leka Zogu en réaction aux propos tenus par la ministre de l'Intérieur britannique contre « l'invasion » du Royaume-Uni par l'immigration albanaise. L'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* daté de ce jour lui consacre une pleine page comme le magazine américain *The Atlantic* s'en était déjà fait l'écho dans sa livraison de mars dernier dans un long portrait ou « Comment un Prince albanais entend faire revivre une dynastie et pourquoi ses compatriotes le laissent faire ». Le « prince influenceur » est présenté comme un symbole qui veut incarner l'image d'une « nouvelle Albanie ».

Leka est le petit-fils du roi Zog I^{er} qui a régné de 1928 à 1939 avant de s'exiler en France où il est décédé en 1961. Le fils unique de ce dernier, Leka (1939-2011) n'a jamais régné. Il était rentré en Albanie en 2002 avec son fils unique, l'actuel prince Leka ou Leka II, né en 1982. Marié en 2016 à Tirana, celui-ci a une fille, née en 2020, qui porte le prénom de sa grand-mère, la reine Géraldine. Une éventuelle candidature du prince aux élections à la présidence de la République a été évoquée en avril dernier.

■ **2 décembre – Boston.** – Rencontre imprévue du prince de Galles avec le président Biden pendant trente minutes à l'occasion d'une visite de trois jours en Nouvelle-Angleterre, de William et de son épouse pour la remise du prix Earthshot qu'ils ont créé l'an dernier pour récompenser des actions de sauvetage de la planète.

MARIE-JO YORK.

Souscription 2022

Pensez aux étrennes de la NAR

Le 31 décembre approche et nous n'avons pas encore atteint le **chiffre de 12 000 euros** qui est nécessaire pour équilibrer notre budget 2022. Alors, n'oubliez pas la NAR dans la liste de vos cadeaux de fin d'année !

Pour souscrire, il vous suffit de faire un chèque à l'ordre de « NAR », en précisant « pour la souscription » et de l'adresser à notre siège parisien. Il est aussi possible de souscrire en ligne sur notre site <http://nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>.

Mercredis de la NAR

■ **Nos réunions du mercredi sont ouvertes au public.** Elles débutent à 20 heures précises à notre siège parisien, 36-38 rue Sibuet, Paris 12^e (métro Picpus ou Bel-Air sur la ligne 6). La participation aux frais est de 2 euros. Un repas est servi sur place à 22 heures (8 euros). Elles sont retransmises en vidéoconférence sur demande par mail à : lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr. Le programme des conférences est le suivant :

Mercredi 4 janvier

Jean-Baptiste Forray :

Au cœur du grand déclinisme.

Mercredi 11 janvier

Blandine Kriegel :

La République imaginaire.

Mercredi 18 janvier

Florian Michel et Yann Raison du Cleuziou :

Les catholiques et la droite depuis 1945.

Mercredi 25 janvier

Daniel Sibony

Shakespeare : histoire d'amour et de pouvoir.

Fernand Bonnier de La Chapelle

Après trois années d'interruption liée à la crise sanitaire, la NAR a de nouveau rendu hommage à Fernand Bonnier de La Chapelle, ce samedi 17 décembre 2023, en déposant une gerbe sur sa tombe



Fusillé le 26 décembre 1942 pour avoir exécuté l'amiral Darlan, Fernand Bonnier de La Chapelle est enterré au cimetière de Sèvres

La Nouvelle Action royaliste

Communiqué de la NAR du 19 décembre 2022.

■ **Improvisation.** – Alors que nous entrons dans l'hiver, les Français ne savent toujours pas si le risque de pénuries et de coupures de courant est pris au sérieux par le gouvernement.

Depuis la rentrée de septembre, divers spécialistes confient à la presse leurs inquiétudes sur l'alimentation en électricité. Pourtant, les Français ont entendu le porte-parole du gouvernement déclarer qu'il n'annonçait pas de coupures de courant, alors que sa collègue du Commerce affirmait qu'il fallait se préparer à des heures dans le noir.

Puis Emmanuel Macron a dénoncé les « scénarios de la peur » et appelé le pays à ne pas céder à la panique. Or les grands médias inondent le pays d'informations sur les risques de chaos, en raison d'une possible coupure de l'alimentation des feux de signalisation, des matériels médicaux installés à domicile et des téléphones portables.

Dans cette situation d'incertitude, une seule évidence : le milieu dirigeant n'a tiré aucun enseignement de la pandémie de Covid-19 et ne sait pas comment affronter les effets désastreux des choix effectués depuis quarante ans.

L'improvisation permanente est le signe d'une impuissance que les cabinets de conseil ne parviennent pas à masquer.

Conseil national de la NAR

Le Conseil national de la NAR vient d'être renouvelé. Cette instance comprend douze membres élus par les adhérents pour une durée de deux ans. Il exerce un rôle de conseil politique auprès du Comité directeur, en donnant son avis sur les fondamentaux de la NAR, les questions de politique générale, la stratégie du mouvement et la tactique qu'il compte mettre en œuvre. Il a également pour tâche de traduire dans la pratique la ligne politique définie par le congrès des adhérents. Il est consulté régulièrement par téléphone ou par internet et se réunit à Paris une fois par an. La prochaine réunion aura lieu le 28 janvier 2023.

Télévision

KTO multidiffuse deux émissions qui intéresseront nos amis. Une avec Gérard Leclerc (*Foudroyé par la Grâce*) sur André Frossard, et le nouveau film d'Yves Bernanos, petit-fils de Georges : *L'espérance, heureusement*.

Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournale@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.

CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (20 €) ☐ SIX MOIS (30 €) ☐ UN AN (50 €) ☐ UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (40 €) ☐ UN AN SOUTIEN (50 €)

☐ Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action royaliste**

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : ... Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à

NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

D.R.



Par Bertrand Renouvin

Leurs systèmes de corruption

Vice-présidente du Parlement européen, Éva Kaïli a été jetée en prison, suivie d'un assistant parlementaire, d'un ancien député européen et du dirigeant de l'ONG *No Peace without justice* – ce qui ne manque pas de sel. Tous quatre sont soupçonnés d'avoir été grassement rémunérés par le Qatar, connu pour défendre ses intérêts et sa très douteuse réputation par d'innombrables largesses.

Comme on pouvait s'y attendre, Strasbourg brandit sa vertu offensée et appelle à faire front dans l'épreuve. « *La démocratie européenne est attaquée* », s'est écriée Roberta Metsola, présidente du Parlement européen. C'est, si l'on peut dire, nous payer de mots. La démocratie risque d'autant moins d'être attaquée qu'elle n'a pas le moindre semblant d'existence à Strasbourg, Bruxelles et Francfort. Le traité de Lisbonne a comme fondement le déni de démocratie, puisqu'il reprend un texte rejeté par référendum en France et aux Pays-Bas.

Les organes de l'Union européenne, organisation internationale régie par des traités et non par une Constitution, entretiennent par leur dénomination une fiction institutionnelle étrangère aux principes de la démocratie représentative : le Parlement de Strasbourg n'a pas l'initiative des lois, c'est le Conseil des ministres de l'UE et la Commission européenne qui se partagent les pouvoirs exécutif et législatif, au mépris du principe fondamental de séparation des pouvoirs. La Banque centrale européenne et la Cour de Justice de l'UE agissent hors de tout contrôle démocratique, alors que leurs décisions et arrêts influent directement sur les États et sur la vie quotidienne des citoyens.

Ce n'est pas la démocratie que le *Qatargate* met en échec, c'est l'empire des normes. Pour éviter la corruption à Bruxelles et à Strasbourg, un énorme dispositif réglementaire a été mis en place. Il existe un Office européen de lutte antifraude qui fait des enquêtes et qui contribue à l'élaboration de la politique antifraude. Il existe un Parquet européen qui peut mener des enquêtes pénales et poursuivre les affaires de fraudes et de corruption. S'y ajoutent les deux directions – affaires intérieures et justice – de la Commission européenne qui s'occupent de corruption. Résultat : c'est grâce à la justice belge que le scandale de Strasbourg a été dévoilé !

Ce n'est pas tout. En s'appuyant sur une montagne de textes réglementaires, la citadelle bruxelloise de la vertu émet chaque année un Rapport sur l'État de droit riche en recommandations destinées aux États qui ne respectent pas les règles communes. C'est ainsi que la Commission européenne recommande à la

France de « *veiller à ce que les règles relatives aux activités de lobbying soient appliquées de manière cohérente à tous les acteurs concernés, y compris au plus haut niveau de l'exécutif* ». C'est là une discrète allusion aux relations nouées entre la compagnie américaine Uber et Emmanuel Macron quand il était ministre de l'Économie – mais la recommandation bruxelloise n'empêchera pas l'intéressé de dormir sur ses deux oreilles.

« *Plus la République était corrompue, plus les lois se multipliaient*. » La citation bien connue de Tacite ne trouble pas les producteurs de normes qui annoncent déjà de nouveaux dispositifs de lutte anticorruption. Ils ne veulent pas voir que l'Union européenne a, sans le vouloir, installé la corruption au cœur de ses structures.

L'intention initiale semblait pertinente : reconnaître l'existence des groupes de pression plutôt que subir leurs opérations clandestines de corruption. Il est cependant difficile, voire impossible, de faire la différence entre les différents degrés de l'influence car l'information diffusée par les groupes de pression et l'expertise qu'on leur prête ne sont jamais neutres. Il est par ailleurs impossible d'imposer un équilibre entre les groupes d'influence : l'avantage va aux plus riches, qui peuvent déployer d'innombrables avantages permettant d'échapper aux normes de la transparence et qui peuvent peser efficacement sur les décisions. Les grandes firmes européennes et américaines consacrent chaque année plusieurs millions d'euros à la promotion de leurs intérêts alors que Force ouvrière, par exemple, ne dépense que 25 000 euros. Le budget comparé des syndicats et des groupes capitalistes dit clairement qui fait la loi à Bruxelles et à Strasbourg.

Il n'est donc pas possible d'affirmer que le *Qatargate* est un regrettable accident. Nous assisterons peut-être au jugement et à la condamnation d'Éva Kaïli et de ses amis, mais il faudra garder à l'esprit une vieille maxime italienne : « *Quand la corruption devient visible, c'est que tout est pourri* ». Les citoyens des États européens, parmi tant d'autres, sont victimes d'une corruption systémique. Celle-ci ne touche pas seulement les organes de l'Union européenne : qu'il s'agisse de la politique, du sport, de l'affairisme ou des mafias, les réseaux s'articulent et l'argent sale est placé dans les paradis fiscaux – pour 8 700 milliards de dollars selon une estimation récente.

Le mélange d'impuissance verbeuse, de complaisance et de complicité active que nous avons sous les yeux aboutit au total discrédit de ceux qui prétendent incarner l'Europe. ■

Sommaire

Page 2 – Du mou dans la gâchette. – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 3 – Marine, François, Clémentine et les autres... – La politique au crible.

Page 4 – Bercy, la cybersécurité et nous. – La quinzaine sociale.

Page 5 – Réseaux sociaux : la fin d'une ère.

Page 6 – La montée des difficultés du monde agricole. – Pesticides.

Page 7 – Les enjeux du Pacifique français (I).

Page 8 – Une Chine insoumise. – Voix étrangères. – Les Faits marquants.

Page 9 – Tornade blanche.

Pages 10-11 – Décembre 1942.

Pages 12-13 – Le néolibéralisme contre l'imaginaire des peuples.

Pages 13-14 – Sarcelles, une ville française.

Page 14 – Géopolitique d'aujourd'hui. – Les autres et nous.

Page 15 – Les 90 ans d'*Esprit*.

Page 16 – Une nouvelle voie pour l'Afrique et le monde.

Page 17 – *Contre-Histoire de France*, une vérité qui réveille.

Page 18 – Portraits photographiques d'un prince. – *L'Arabe du futur*.

Page 19 – Brèves royales. – Communiqués – Mercredis de la NAR.

Page 20 – Leurs systèmes de corruption.